Sommaire

INTRODUCTION

LES DONNÉES GÉNÉRALES

- Données générales
- Population
- Structure familiale et sociale
- Population active
- Logement
- Emploi et économie
- Commerce
- Environnement

LE CADRE URBAIN

- Formation
- Structure urbaine
- Synthèse
- Protections et transformations récentes ou en cours
- Exemples

LA VIE URBAINE

- Densité et mixité
- Déplacements
- Équipements
- Centralités
- Transformations récentes ou en cours
- Exemples

PERSPECTIVES

GLOSSAIRE

Fermer

Introduction

L'ouvrage présenté ici, repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure de cet ouvrage. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'arrondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance.

Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet ouvrage apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir.
À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central, auquel appartient le 1er arrondissement, bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple. Ce noyau central se distingue des arrondissements médians (8e, 9e, 10e et 11e), dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent, accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Pour autant, le 1er arrondissement n'a pas été immobile dans la période récente. Afin de faire face aux besoins de la population résidente, l'espace de la rue s'est ouvert à des usages nouveaux, tels que les marchés forains Saint-Eustache et Saint-Honoré. Parallèlement, si les transformations sont parfois peu perceptibles dans l'espace très constitué de la ville, il demeure que les efforts de la municipalité ont concouru à l'amélioration des services offerts à cette population, en augmentation sensible, comme en témoignent les réalisations cartographiées et photographiées dans les deux derniers chapitres de cet ouvrage.

Mais c'est sans doute à l'occasion de la restructuration des Halles que de véritables opportunités programmatiques ont été imaginées, dans un cadre urbain renouvelé, afin de faire face à la fois aux demandes des habitants, des visiteurs et de ceux qui y travaillent, dont le nombre croissant accompagne l'intensification de la vie économique de l'arrondissement. Le 1er arrondissement consolide ainsi sa place de pôle de vie et d'animation de premier ordre à l'échelle métropolitaine, en lien avec le pôle de transport essentiel des Halles.

Au-delà de ce projet majeur, c'est vers une poursuite de l'amélioration de la qualité du réseau des espaces publics, et notamment des relations qu'entretient l'arrondissement avec la Seine, que devrait s'inscrire une part non négligeable des perspectives de développement dans les prochaines années, comme nous le verrons en conclusion.

Données générales

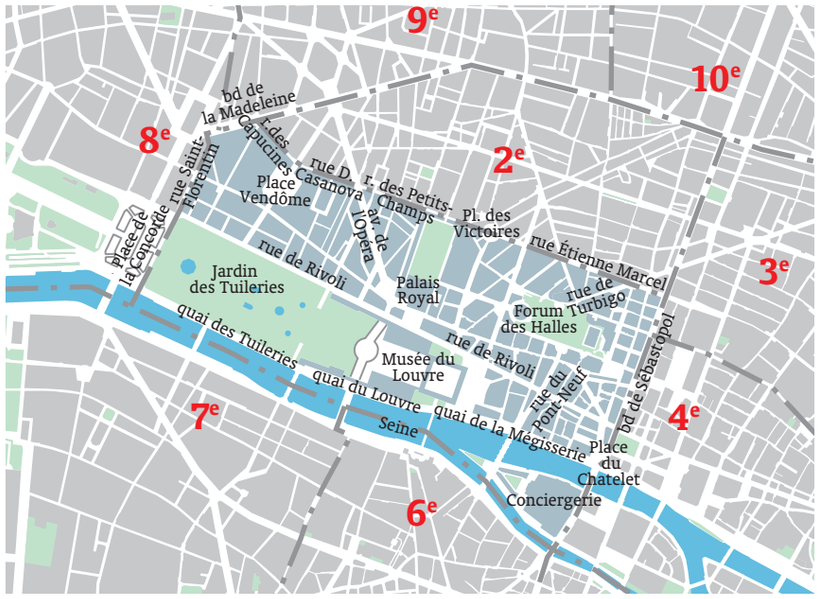

PÉRIMÈTRES DES CONSEILS DE QUARTIER

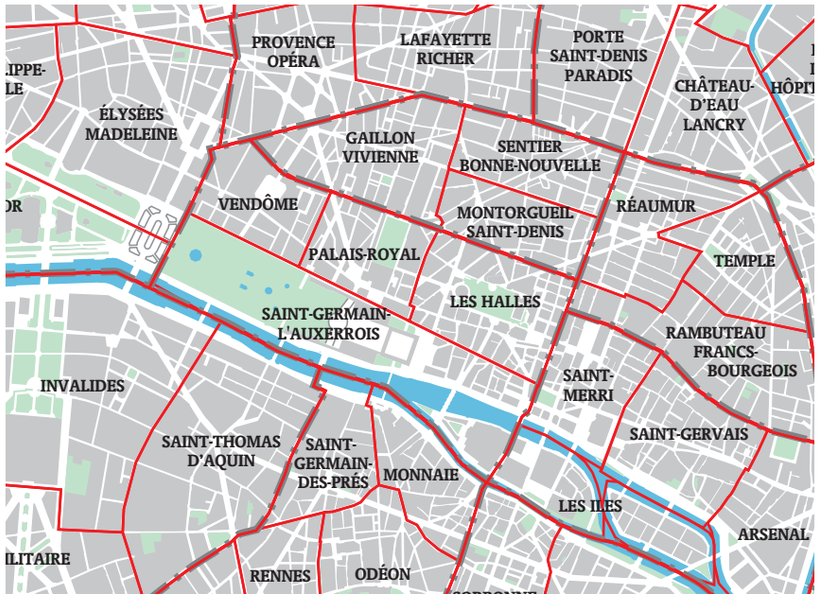

LIMITES ADMINISTRATIVES, ARRONDISSEMENTS ET QUARTIERS

182,5 HECTARES ET 17 750 HABITANTS EN 2005

Riches d'une grande variété, les paysages du 1er arrondissement sont dessinés par les espaces monumentaux de la Seine, avec les berges, le Pont-Neuf, la place Vendôme, l'avenue de l'Opéra et la rue de Rivoli, le Palais de justice ou l'ensemble palais du Louvre-jardin des Tuileries, mais également par des espaces d'une tout autre échelle, avec la rue Saint-Denis ou les compositions modernes du quartier des Halles.

En effet, l'histoire du pouvoir royal et du développement des institutions comme celle de l'approvisionnement de la capitale s'inscrivent dans cet arrondissement, central par excellence. On y retrouve aujourd'hui plusieurs ministères, notamment ceux de la Justice et de la Culture, le siège de grandes institutions telles que la Cour des comptes, le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État, ainsi que des établissements prestigieux comme la Banque de France, la Comédie-Française, le Palais-Royal ou le musée du Louvre, mais également, avec Les Halles, la première gare européenne de transport urbain et le Forum commercial d'échelle régionale.

L'arrondissement s'étend sur 182,5 hectares (17e rang parisien), et 25 % de sa superficie sont occupés par la voirie (26,7 % en moyenne à Paris). L'arrondissement comptait 17 750 habitants au 1er juillet 2005, il est particulièrement fréquenté par une population de passage, en raison notamment de la gare de Châtelet-Les Halles et des nombreux sites patrimoniaux et d'attraction touristique précédemment cités.

LIMITES ET QUARTIERS

Le 1er arrondissement s'étend des places de la Concorde et de la Madeleine à l'ouest, en limite du 8e arrondissement, au boulevard de Sébastopol à l'est, en limite du 4e arrondissement. Il n'est séparé du 2e que par des voies plus étroites (rues des Capucines, Danielle-Casanova, des Petits-Champs, La Feuillade et Étienne-Marcel), alors qu'au sud, il est longé par la Seine et englobe la pointe aval de l'île de la Cité.

Au sud de l'arrondissement, le long de la Seine, de nombreux équipements et monuments couvrent le quartier Saint-Germain-l'Auxerrois (1er), avec les musées du Louvre, des Arts décoratifs, du Jeu de paume et de l'Orangerie, qui entourent le jardin des Tuileries. Au nord-est, le quartier des Halles (2e), véritable pôle d'échanges, animé par les commerces et les loisirs, s'organise autour du jardin et du Forum des Halles. Au centre, le quartier du Palais-Royal (3e) apparaît comme scindé en deux, avec à l'ouest une appartenance forte au monde de la boutique, des sièges de banques et d'assurances, et, à l'est de l'avenue de l'Opéra, un quartier littéraire et de théâtre composé de rues étroites qui entourent le Palais-Royal et son jardin. Plus à l'ouest, le quartier de la place Vendôme (4e) associe la joaillerie, les antiquaires, la haute couture, les hôtels, le ministère et de la Justice et la Cour des comptes.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.

Dans le 1er, quatre quartiers et conseils de quartiers ont été créés : Saint-Germain-l'Auxerrois, Les Halles, Palais-Royal et Vendôme. Ils reprennent les périmètres des quartiers administratifs existants. Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

©InterAtlas

Population

En une génération, la population a beaucoup diminué dans cet arrondissement, fortement marqué par l'activité économique, et qui joue un rôle de transition entre l'Est résidentiel et l'Ouest parisien des affaires.

Entre 1975 et 1999, la population a diminué de 24,4 % (– 7,4 % en moyenne à Paris), soit une perte de près de 5 500 habitants. Avec 16 895 habitants en 1999, soit environ 1 % de la population parisienne, le 1er arrondissement est le moins peuplé de Paris.
Depuis 1999, la tendance s'est inversée : la population a en effet augmenté de 5 % entre 1999 et juillet 2005 (contre + 1,9 % à Paris), et atteint ainsi 17 750 habitants en juillet 2005, selon les dernières estimations de l'Insee.
Après avoir perdu près de 50 % de sa population entre 1962 et 1982 (soit plus de 19 000 habitants), le 1er arrondissement a enregistré une baisse de population plus modérée entre 1982 et 1999 : – 11 %, soit – 0,7 % par an.
Cette baisse est liée dans le 1er arrondissement comme dans la plupart des arrondissements centraux, à plusieurs facteurs : diminution de la fonction résidentielle de l'arrondissement en faveur d'une image plus économique et plus administrative, réduction plus rapide qu'en moyenne de la taille des ménages, progression de la part des logements non occupés de façon permanente.
Depuis 1999, la reprise démographique s'appuie sur une augmentation de l'excédent naturel conjuguée à une diminution du nombre de logements inoccupés au profit des résidences principales.
Le 1er arrondissement gagne environ 130 habitants par an entre 1999 et juillet 2005 (alors qu'il perdait en moyenne 165 habitants par an entre 1990 et 1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel positif de 94 habitants en moyenne par an et un solde migratoire apparent de + 36 personnes par an.
Si l'arrondissement dans son ensemble a perdu des habitants, certains secteurs se singularisent toutefois par un gain de population, comme par exemple entre les rues Saint-Florentin/Richepance et la rue Cambon, au contact de la place de la Madeleine (+ 10 à 20 %) ou encore sur le pourtour du marché Saint-Honoré, de l'avenue de l'Opéra, des rues Sainte-Anne et des Petits-Champs (+ 20 %). Néanmoins, ces augmentations de population en pourcentage sont à relativiser eu égard aux faibles effectifs d'habitants que comportaient ces îlots en 1990.

• La densité brute de population, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 93 habitants par hectare en 1999, soit la plus faible densité de population de tous les arrondissements parisiens (244 hab./ha à Paris, 182 hab./ha dans les quatre arrondissements centraux). La baisse de la population en une génération a entraîné celle de la densité, qui est passée de 123 hab./ha en 1975 à 93 hab./ha en 1999. Cette valeur est due en particulier à l'ampleur des espaces inhabités dans l'arrondissement, comme le musée du Louvre et le jardin des Tuileries, qui occupent à eux seuls près de la moitié de la surface.

• La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, s'élève à 303 hab./ha en 1999 (553 hab./ha en moyenne à Paris). Une gradation des densités s'observe d'ouest en est, faisant apparaître le 1er arrondissement comme un espace de transition entre les arrondissements peu peuplés du quartier des affaires de l'Ouest parisien et les quartiers plus résidentiels de l'Est. En effet, le quartier de la place Vendôme présente des densités à l'îlot inférieures à 250 hab./ha, dans la continuité du quartier de l'Opéra ; le quartier du Palais-Royal, auquel on peut rattacher la place Dauphine sur l'île de la Cité, est caractérisé par des densités comprises entre 250 et 500 hab./ha ; tandis que le quartier des Halles apparaît comme un quartier résidentiel, où les densités de population sont supérieures à 500 hab./ha, tout particulièrement dans le triangle compris entre les rues des Halles, Saint-Denis et Berger, où elles dépassent 750 voire 1 000 hab./ha. Plus de la moitié des habitants de l'arrondissement se trouvent dans le quartier des Halles (près de 9 000 habitants).
À l'échelle de Paris, les fonctions du 1er arrondissement sont nettement dominées par les activités et l'emploi. La partie ouest s'inscrit en effet dans le vaste quartier des affaires qui s'étend de la place de l'Étoile à l'approche des Halles, et de la gare Saint-Lazare aux quais de Seine. Les secteurs les plus mixtes entourent les Halles. Ainsi, seuls 32,3 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont utilisés par le logement, soit l'une des parts les plus faibles de Paris avec les 2e et 8e arrondissements voisins (65,4 % en moyenne à Paris).

• La densité humaine, qui prend en compte à la fois la population résidante et les salariés de l'arrondissement, s'élève à près de 1 180 habitants et emplois salariés par hectare (647 à Paris). Cette densité humaine, très élevée, se situe à un niveau comparable à ceux des 8e et 9e arrondissements, qui dépassent eux aussi les 1 000 habitants et salariés à l'hectare.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1975-2005 1er ARR. ET PARIS

Base 100 en 1975 à Paris:
2 296639 habitants
Base 100 en 1975 dans
le 1er arr. : 22 350 habitants

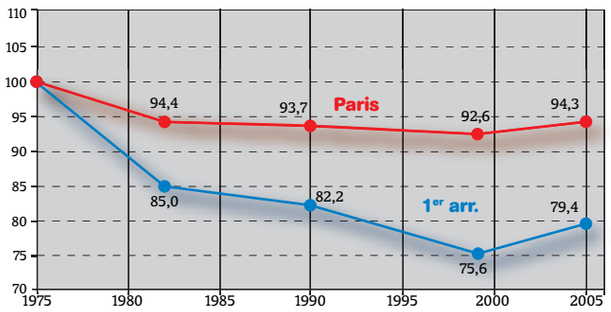

DENSITÉ HUMAINE 1999-2004
Densité cumulée population 1999 et emplois salariés 2004 (CLAP*)

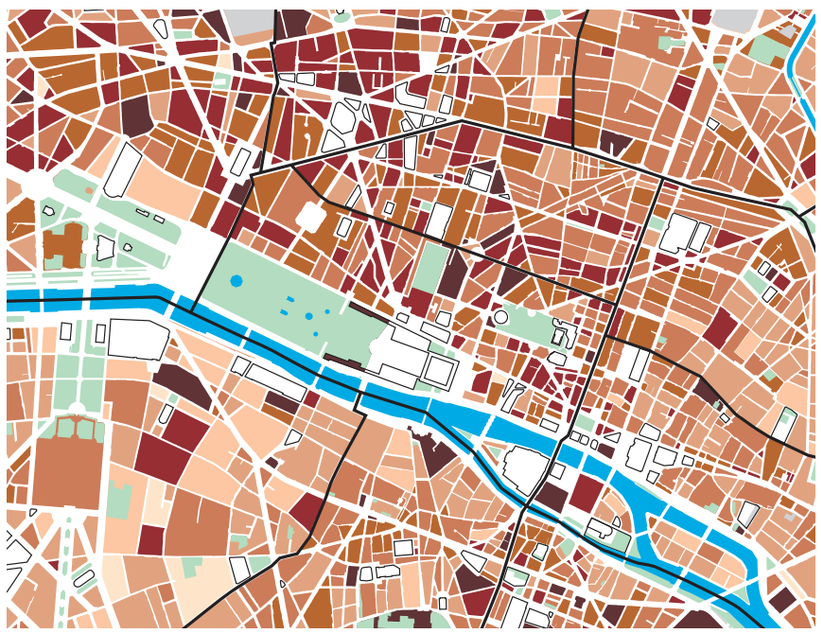

Population et emploi à l'hectare
- moins de 200
- de 200 à 500
- de 500 à 800
- de 800 à 1 100
- de 1 100 à 1 400
- de 1 400 à 2 500
- plus de 2 500

Équipements
- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Source : Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Recensement de la population 1999 (Insee)
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Structure familiale et sociale

Une forte représentation des jeunes actifs, peu d'enfants et de jeunes de moins de 20 ans, et un nombre important de ménages constitués d'une seule personne.

Le 1er a connu, comme d'autres arrondissements du centre, un accroissement sensible de la proportion de jeunes adultes. En effet, la structure par âge de la population des ménages [1] en 1999 révèle une part importante des 20-39 ans, en augmentation depuis 1990, puisque ceux-ci représentent 40,2 % (36 % en moyenne à Paris). À l'inverse, les enfants et jeunes de moins de 20 ans sont sous-représentés, 14,2 %, soit la plus faible part parmi les arrondissements parisiens (18,3 % à Paris en 1999). Cette spécificité explique la structure des ménages : 58 % des ménages sont constitués d'une seule personne en 1999 (52,4 % à Paris), cette tendance s'étant accentuée depuis le début de la décennie (55,8 % dans le 1er et 49,8 % à Paris en 1990).

• L'âge moyen est par conséquent sensiblement plus élevé que la moyenne parisienne, avec 40,2 ans pour 39,5 ans à Paris. Il est globalement plus élevé dans les quartiers Vendôme et Palais-Royal (entre 40 et 42 ans), même si ces proportions concernent des effectifs de population assez restreints.

• La taille moyenne des ménages a baissé en vingt-cinq ans, passant de 1,88 en 1975 à 1,70 en 1999 pour s'établir à 1,73 en 2005. Elle est ainsi beaucoup plus faible qu'à Paris dans son ensemble (1,88 en moyenne). En effet, les ménages de petite taille – une ou deux personnes – représentent une proportion importante (83 %, 78,3 % à Paris) des ménages du 1er , dont un grand nombre composés d'une seule personne. Ceux de plus grande taille résident davantage dans la moitié ouest de l'arrondissement.

• Dans l'ensemble des ménages du 1er, les familles représentent 16,6 % en 1999, soit une proportion très inférieure à celle observée en moyenne à Paris (22 %). Les proportions les plus élevées (de 15 à 20 %) concernent la moitié ouest de l'arrondissement, mais également le nord du quartier des Halles, entre les rues Coquillière / Rambuteau et Étienne-Marcel (de 25 à 30 %).

• La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement en 1999 s'élève à 24,7 % (25,8 % en moyenne à Paris) ; ceux-ci sont davantage représentés à l'est de l'arrondissement, dans les îlots situés en bordure du boulevard de Sébastopol et jusqu'aux rues Pierre-Lescot et Sainte-Opportune (plus de 35 % des familles), au nord entre les rues Étienne-Marcel et Coquillière/Rambuteau, à l'est de la rue Jean-Jacques-Rousseau (de 30 à 35 %), ou encore aux abords de la rue de Rivoli ainsi que du quai de la Mégisserie et de la place Dauphine.

1 – Structure de la population – Calculée à partir de la population des ménages en 2004, basée sur les enquêtes annuelles du recensement de 2004 et 2005.

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

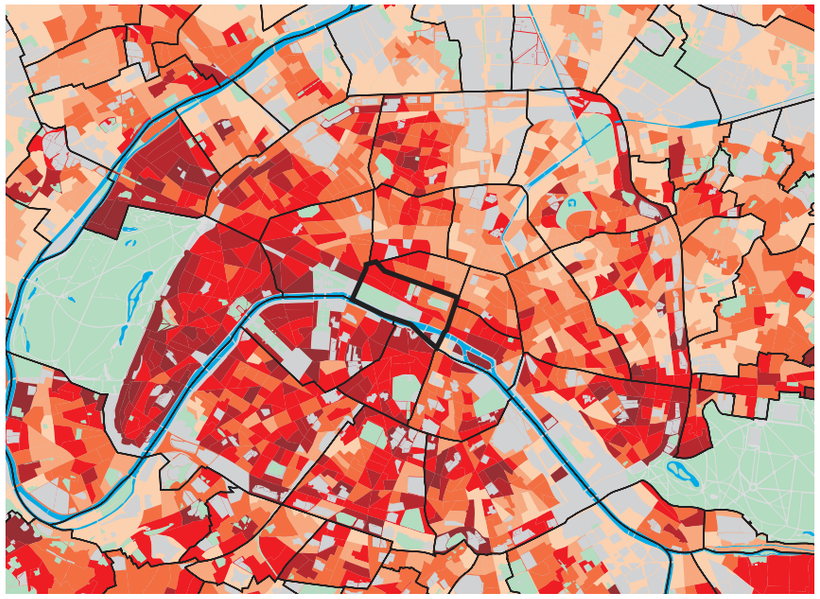

- plus de 44 ans
- de 42 à 44 ans
- de 40 à 42 ans
- de 38 à 40 ans
- de 36 à 38 ans
- moins de 36 ans

Moyenne Paris = 39,5 ans
Petite couronne hors Paris = 36,7 ans

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Nombre de personnes par ménage

- plus de 2,2
- de 2 à 2,2
- de 1,8 à 2
- de 1,6 à 1,8
- moins de 1,6

Moyenne Paris = 1,9
Petite couronne hors Paris = 2,4

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

Part dans le total des ménages

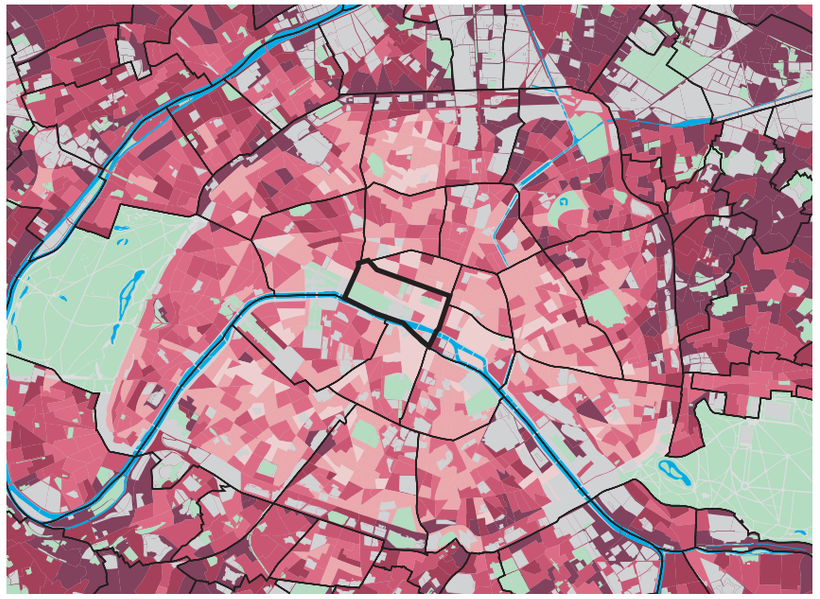

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 22 %
Petite couronne hors Paris = 38 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

FAMILLES MONOPARENTALES

Part dans le total des familles

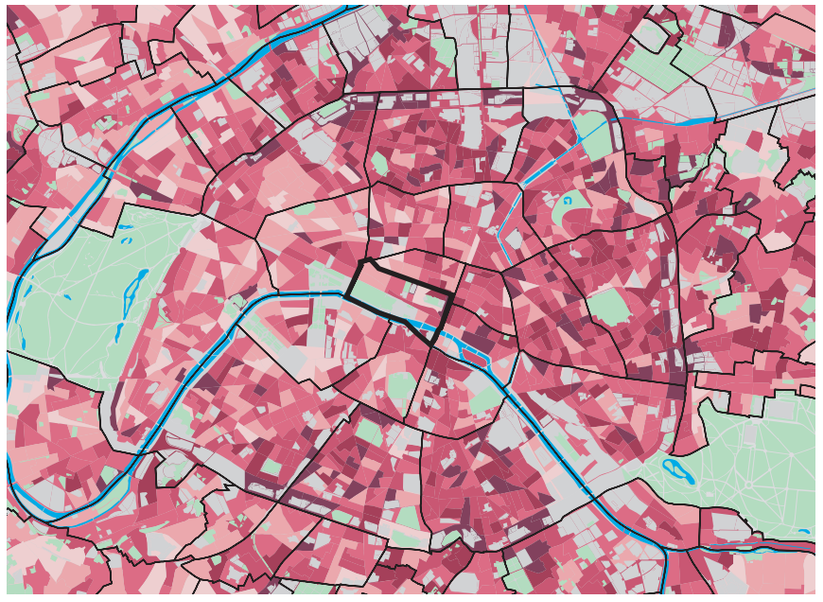

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 25,8 %
Petite couronne hors Paris = 21,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

Structure familiale et sociale

POPULATION ÉTRANGÈRE

Europe
- surreprésentation des Portugais et Espagnols
- surreprésentation des autres Européens UE* et Américains, Océaniens
- classe proche de la répartition moyenne parisienne

Afrique
- surreprésentation forte des Maghrébins
- surreprésentation maximale des autres Africains
- surreprésentation des Maghrébins

Chine, Asie du Sud-Est
- surreprésentation des Chinois
- surreprésentation des Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens
- surreprésentation des autres Asiatiques

* Union européenne

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

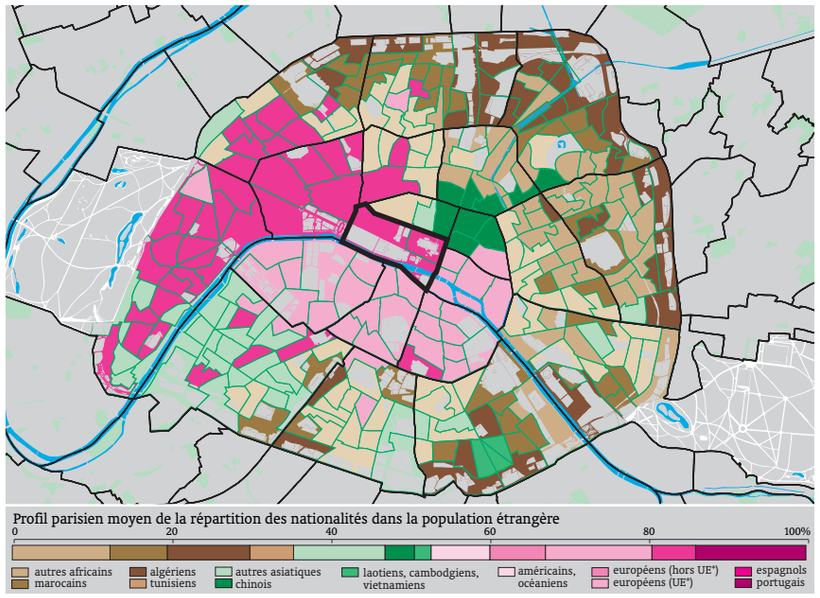

PERSONNES NON DIPLÔMÉES OU AYANT UN DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT

Part dans le total des personnes de 15 ans et plus (hors élèves et étudiants)
- plus de 55 %
- de 45 à 55 %
- de 35 à 45 %
- de 25 à 35 %
- moins de 25 %

Moyenne Paris = 42,1 %
Petite couronne hors Paris = 61,4 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

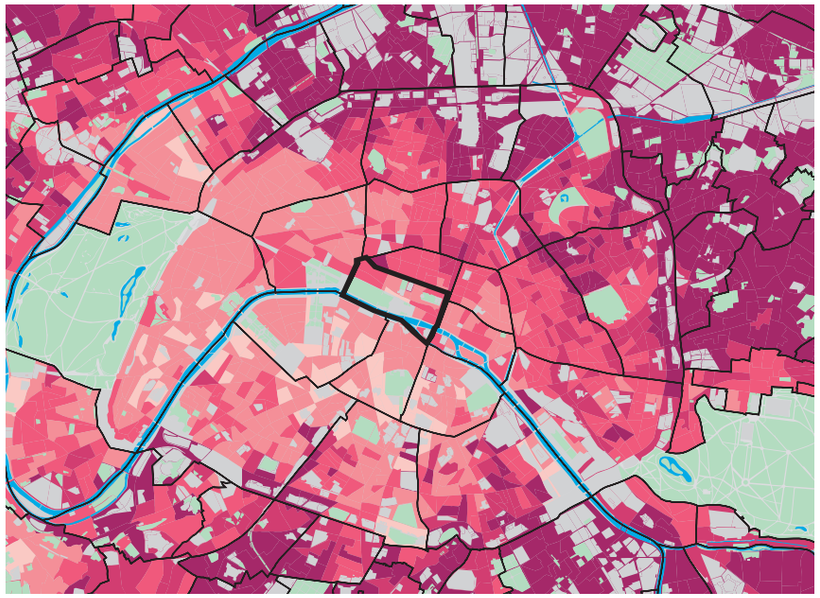

CARIE DENTAIRE

Part des élèves ayant au moins 1 carie, dans le total des enfants étudiés (école primaire)
- plus de 35 %
- de 25 à 35 %
- de 15 à 25 %
- moins de 15 %
- aucun

Moyenne Paris = 26,1 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Dases 2003 (Ville de Paris)

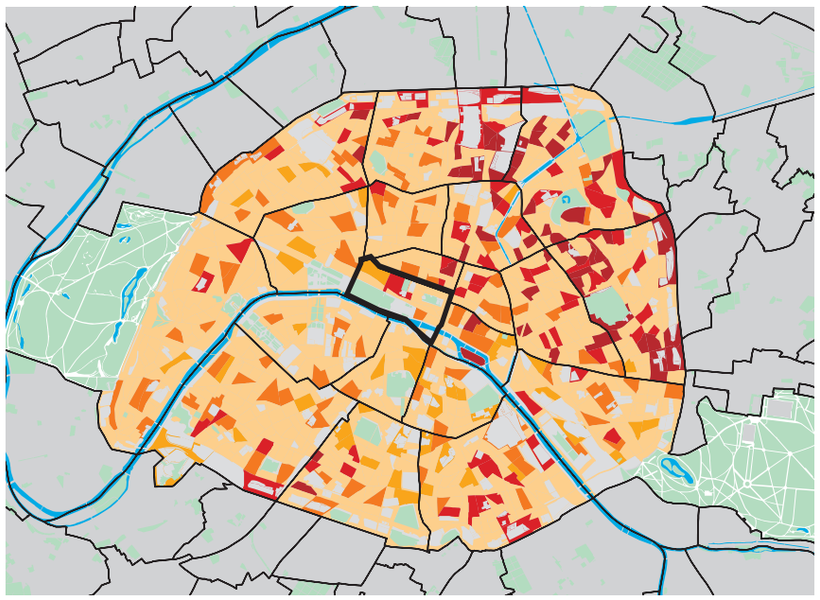

• La diversité d'origine nationale de la population se situe à un niveau assez proche de celui atteint en moyenne à Paris (13,7 % dans le 1er et 14,5 % à Paris). Comme dans une grande partie des arrondissements de l'Ouest parisien, le 1er accueille de nombreux étrangers d'origine européenne, notamment espagnole et portugaise.

• La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat en 1999 s'élève à 35,5 %, représentant ainsi une part plus faible qu'en moyenne à Paris (42,1 %). C'est à la fois dans le quartier de la place Vendôme et à l'est de l'arrondissement, aux abords des rues Étienne-Marcel, Saint-Denis et de Rivoli (de 35 à 45 %), que les proportions sont les plus fortes.

• En terme de scolarité, 4,1 % des élèves de 3e présentent un retard de deux ans ou plus [2], soit une faible proportion par rapport à la moyenne parisienne (7,1 %).

• Les cas d'obésité comme les signalements de caries chez les jeunes enfants en 2003 [3] se révèlent moins importants qu'en moyenne à Paris. En effet, ils représentent respectivement 1,3 % et 18,3 % dans le 1er contre 8,4 % et 26,1 % à Paris. Les cas de caries dentaires se révèlent néanmoins importants dans les ménages résidant au centre de l'arrondissement, aux abords du Palais-Royal et de l'avenue de l'Opéra (de 25 à 35 %).

2 – Données Rectorat de Paris 2001 à 2006.
3 – Données Ville de Paris, Dases 2003 : cas d'obésité en 3e année de maternelle, et signalement de caries dentaires en 1re année de primaire.

Retard scolaire de 2 ans ou plus en classe de 3e de 2001 à 2006

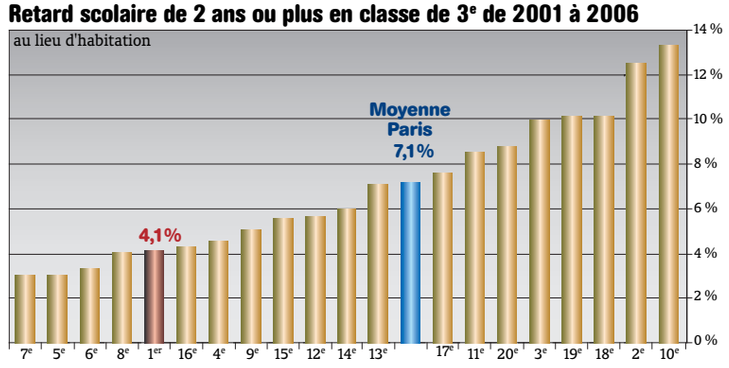

Caries dentaires en classe de CP en 2003

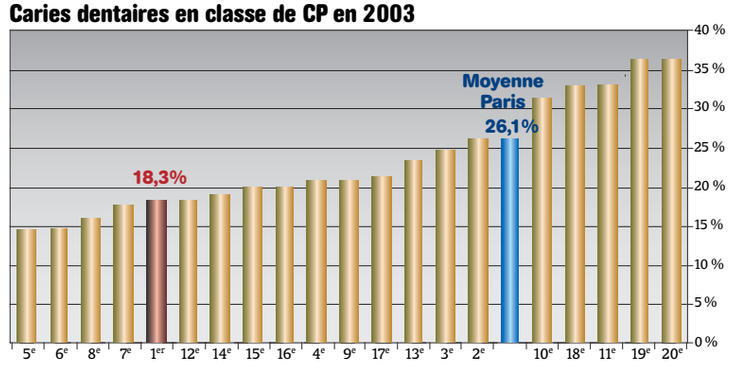

Population active

De forts taux d'activité et une population résidante de cadres et professions intellectuelles supérieures, aux revenus élevés.

En 1999, le 1er arrondissement comptait près de 9 900 actifs, soit un taux d'activité de 65,4 %, supérieur à la moyenne parisienne (61,4 %). Le taux d'activité des femmes (58,2 %) est lui aussi important (56,1 % en moyenne à Paris). Ces taux sont à mettre en relation avec la part des personnes en âge d'être actifs : 66 % des habitants du 1er ont entre 20 et 59 ans contre 62 % sur l'ensemble de Paris. Les taux d'activité sont particulièrement élevés dans le quartier davantage résidentiel des Halles (de 65 à 70 % d'actifs dans la population résidante de 15 ans et plus).

En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 1er et qui travaille à Paris a sensiblement baissé, passant de 82,4 % en 1975 à 74,4 % en 1999. Mais cette proportion reste importante par rapport aux autres arrondissements, puisque la moyenne parisienne s'élève à 70,5 %. En 1999, 38,3 % des actifs ayant un emploi et habitant l'arrondissement, y travaillent, soit une proportion importante (32,4 % en moyenne à Paris), 36,1 % dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris) et 24,1 % en Ile-de-France hors Paris (28 % à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre que les catégories sociales aisées sont fortement représentées. En effet, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 43 % de la population active (35 % en moyenne à Paris), et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, 9,2 % de la population active (6,1 % à Paris). En contrepartie, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers représentent un poids moins important dans la population de l'arrondissement qu'en moyenne à Paris. En 1990, le secteur situé à l'est de la rue du Louvre présentait une certaine mixité sociale, tandis qu' à l'ouest de l'arrondissement, les cadres et professions intellectuelles supérieures constituaient souvent plus de 40 % des actifs, face au jardin des Tuileries, ainsi que le long des rues de Richelieu et des Petits-Champs. En 1999, la quasi-totalité des îlots présentent une dominante de catégories sociales élevées. Si la mixité qui caractérisait une grande partie du quartier des Halles semble s'être estompée, la dominante de catégories aisées dans la moitié ouest de l'arrondissement s'est renforcée.

• En juin 2007, l'arrondissement comptait 610 demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM), soit moins de 1 % des DEFM à Paris [4]. Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 13 % (–14,8 % à Paris). Après une hausse importante entre septembre 2001 et décembre 2002 (+ 30 %), le nombre de DEFM est resté stable jusqu'en septembre 2003, pour entamer ensuite une baisse importante (– 34 %). Toute la partie de l'arrondissement située à l'ouest de la rue du Louvre, où habitent majoritairement les catégories sociales les plus aisées, affiche des densités faibles, tandis que le quartier des Halles connaît une situation moins favorable (abords du boulevard de Sébastopol et rue de Rivoli). Par ailleurs, à partir des enquêtes annuelles de recensement, l'Insee propose un indicateur de chômage. Fin 2006, celui-ci s'élevait à 8 % pour le 1er arrondissement, légèrement inférieur à la moyenne parisienne d'alors (8,9 %). En juin 2007, ce taux n'est pas connu par arrondissement, mais il est descendu à 8,3 % pour tout Paris.

• Le revenu médian par unité de consommation en 2004 [5] s'élève à 25 925 euros (21 180 euros à Paris). En 2002, celui-ci est le plus élevé dans le secteur longeant le jardin des Tuileries et le musée du Louvre, entre les rues de Rivoli et Saint-Honoré, ainsi qu'autour de la place Dauphine. La part des ménages imposés (74,6 %) est plus élevée que la moyenne parisienne (71,7 %). Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus est de 6,8 %, soit une proportion bien inférieure à la moyenne parisienne (10,8 %).

4 – Source Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), septembre 2006.
5 – Revenus fiscaux des ménages 2004, Insee-DGI.

TAUX D'ACTIVITÉ

Part des actifs dans la population âgée de 15 ans et plus

- plus de 70 %
- de 65 à 70 %
- de 60 à 65 %
- de 55 à 60 %
- moins de 55 %

Moyenne Paris = 61,4 %
Petite couronne hors Paris = 61,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

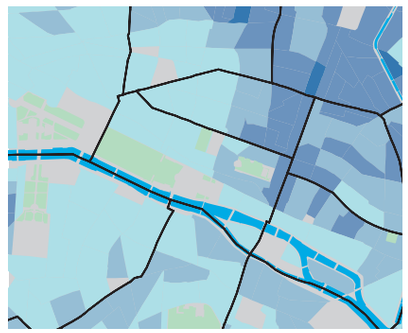

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1*

- plus de 60 par ha
- de 30 à 60 par ha
- de 15 à 30 par ha
- de 7 à 15 par ha
- moins de 7 par ha

Moyenne Paris = 12,6

* en recherche active d'un CDI à temps plein

Les IRIS de moins de 5 demandeurs d'emploi de catégorie 1 ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : fichier Anpe – mars 2007

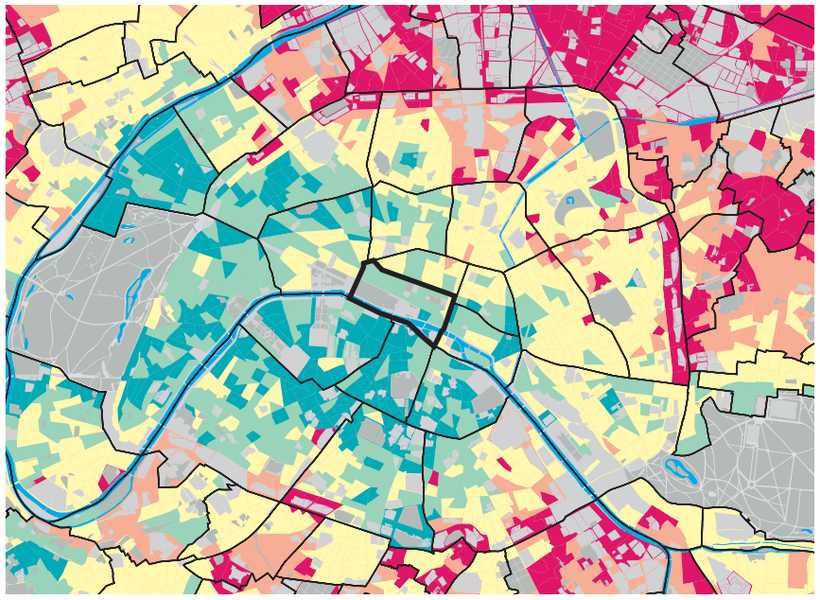

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Dominante chefs d'entreprises, cadres, professions intellectuelles supérieures

- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Dominante employés, ouvriers

- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Occupation mixte

- absence de dominante ou plusieurs dominantes simultanées

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

REVENU MÉDIAN

Par unité de consommation*

- plus de 30 000 €
- de 25 000 à 30 000 €
- de 20 000 à 25 000 €
- de 15 000 à 20 000 €
- de 10 000 à 15 000 €
- moins de 10 000 €

Moyenne Paris = 20 150 €
Petite couronne hors Paris = 17 650 €

* L'UC est un indice prenant en compte la composition du ménage familial.
• 1 UC pour le 1er adulte du ménage
• 0,5 UC pour le 2e adulte
• 0,3 UC pour un enfant de moins de 14 ans

Les IRIS de moins de 200 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris

Source : Revenus fiscaux des ménages 2002 - Insee-DGI

Logement

En une génération, le parc de logements a connu un faible mouvement de construction, avec des logements sociaux peu nombreux et la persistance de quelques poches de logements anciens sans confort.

Le parc est ancien, avec de nombreuses résidences secondaires et occasionnelles, de petits logements et des valeurs foncières élevées.

DONNÉES GÉNÉRALES

Avec plus de 260 logements de plus qu'en 1975, et ayant perdu plus de 3 400 logements au tout début des années 1970, le 1er arrondissement compte, en 2005, près de 13 500 logements,ce qui représente environ 1 % du parc parisien (20e rang des arrondissements). Cette part semble modeste mais est proportionnelle à la superficie de l'arrondissement. De plus, l'importance des surfaces occupées par les bureaux, les hôtels et les commerces réduit incidemment la part de l'habitation.

Le bâti consacré au logement est constitué à plus de 85 % de logements dans des immeubles datant d'avant 1915 [6] (50 % à Paris), souvent de grand intérêt sur le plan historique et architectural. Les constructions récentes sont donc peu nombreuses, et ont pris place dans des opérations d'aménagement comme celles des Halles ou du marché Saint-Honoré, ou encore dans de petits programmes ponctuels de moins de 50 logements.

En 2005, 74,3 % des logements sont occupés à titre de résidence principale, c'est-à-dire occupés la plus grande partie de l'année. C'est une des proportions les plus faibles observées à Paris. En effet, l'arrondissement est marqué par un taux élevé de logements inoccupés (25,7 %). Ces derniers sont en général des studios ou des deux pièces situés dans les immeubles les plus anciens de l'arrondissement. Dans le parc des résidences principales en 1999, les propriétaires occupants ne représentent que 25 % (30 % en moyenne à Paris), contre 64 % de locataires (63 % à Paris). Les personnes logées gratuitement occupent 10,5 % du parc (7,3 % à Paris). Le 1er arrondissement est essentiellement constitué de petits logements [7] : 28,5 % d'entre eux n'ont qu'une pièce et près de 32 % en ont deux, soit un total de 60 % (56 % en moyenne à Paris). Les petits logements sont surtout concentrés dans le tissu urbain le plus ancien, en particulier dans le quartier piétonnier des Halles. Mais l'opération d'aménagement des Halles fait figure d'exception dans son environnement, les petits logements y étant relativement peu nombreux. De plus, le secteur compris entre la rue de Rivoli et la rue Saint-Honoré, aux abords du jardin des Tuileries, ainsi que les abords de la rue de l'Arbre-Sec, derrière l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, présentent 15 à 20 % de grands appartements de cinq pièces et plus.

Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007 [8] s'élève à 19,10 euros dans les arrondissements centraux, soit un niveau supérieur au loyer moyen parisien (17,70 euros/m²). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens [9] a progressé de 63 % ces 5 dernières années (moyenne Paris : + 76 %), et s'élève à 7 630 euros au 3e trimestre 2007. On notera l'écart entre le prix de vente moyen observé dans les quartiers Saint-Germain-l'Auxerrois (9 730 euros le m²) et Les Halles (7 525 euros le m²).
Le nombre de logements neufs en 2006 ne permet pas de déterminer un prix moyen de vente au mètre carré significatif.

En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe (vente par lots consécutive à une mise en copropriété) dans l'arrondissement représentait 1,4 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris (2,1 % en 1998). Cette même année, sur les 354 appartements anciens vendus dans l'arrondissement, 22,7 % d'entre eux ont été vendus à la découpe, soit une part supérieure à la moyenne parisienne (15 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES, 1975-2005

Base 100 en 1975 à Paris :
1 109 120 résidences principales
Base 100 en 1975 dans le 1er arr. :
11 840 résidences principales

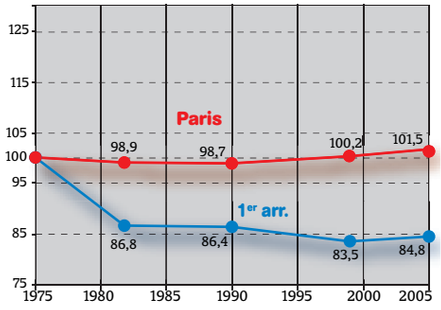

6 – Direction générale des impôts, fichier des propriétés bâties, au 1er janvier 2005.
7 – Source Insee, recensement 1999.
8 – Loyer au m² de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007, source OLAP.
9 – Chambre des notaires de Paris, prix de vente au m² au 3e trimestre 2007.

STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA TAILLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

5 pièces et plus
- plus de 20 %
- de 15 à 20 %

1 et 2 pièces
- plus de 70 %
- de 60 à 70 %
- moins de 15 % de 5 pièces et plus/moins de 60 % de 1 et 2 pièces

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

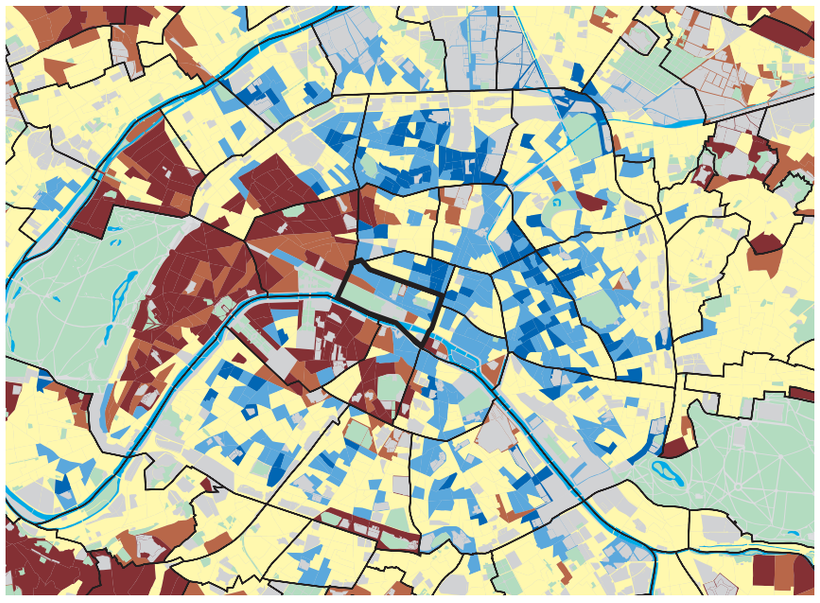

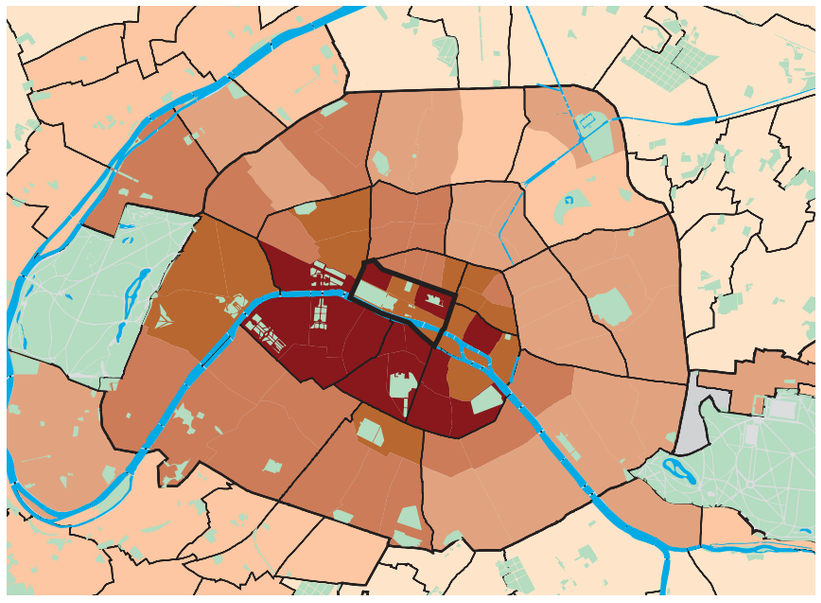

PRIX DE VENTE AU M² AU 3e TRIMESTRE 2007

Appartements anciens
- moins de 4 000 €
- de 4 000 à 5 000 €
- de 5 000 à 6 000 €
- de 6 000 à 7 000 €
- de 7 000 à 8 000 €
- plus de 8 000 €
- donnée non disponible

Moyenne Paris = 6 181 €
Petite couronne hors Paris = 3 795 €

Source : Chambre des notaires de Paris Ile-de-France

Logement

LOGEMENT SOCIAL

Un parc de logements sociaux mis en service dans les années 1970 - 1980 concentré dans le quartier des Halles.

Le 1er arrondissement compte 513 logements sociaux (SRU) au 1er janvier 2007, soit 5 % des résidences principales [10] (15,4 % en moyenne à Paris et 4,9 % dans les quatre arrondissements centraux). De 2001 à 2007, 147 logements sociaux ont été subventionnés dans le 1er arrondissement. Plus de 80 % [11] d'entre eux ont été mis en service entre 1975 et 1989 (27 % en moyenne à Paris). Entre 2001 et 2007, 44 logements sociaux ont été mis en service. Près de 85 % des logements sociaux du 1er arrondissement se situent dans le périmètre d'aménagement des Halles. Les acquisitions-conventionnements et acquisitions-réhabilitations réalisées depuis 2001 correspondent également à ce secteur.

Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil similaire à celui du parc social. La part de ce parc dans le parc locatif privé peut représenter jusqu'à 10 % autour du Forum des Halles, mais reste peu élevée d'une manière générale dans le 1er arrondissement. Le parc social de fait se situe essentiellement dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

CONFORT

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est considérablement amélioré depuis trente ans : en 1999, 11,9 % des résidences principales n'ont pas les éléments de confort (WC intérieurs, baignoire ou douche) au lieu de 22 % en 1990 ou encore 38,2 % en 1982. Ce niveau de confort est proche de la moyenne parisienne (10 %), malgré l'ancienneté des constructions. Deux secteurs géographiques présentent encore un taux élevé de logements anciens sans confort (15 à 20 %). L'un se situe entre les rues de Rivoli et Saint-Honoré dans leurs parties est, l'autre entre la rue de Rivoli, la rue du Pont-Neuf, le quai du Louvre et la rue de l'Amiral-de-Coligny. Dans la plus grande partie de l'arrondissement, la proportion des logements anciens sans confort se situe entre 10 et 15 %. Elle est inférieure à 10 % dans l'île de la Cité ainsi qu'aux abords du boulevard de Sébastopol et de la rue Saint-Denis, secteurs fortement réhabilités.

Trois immeubles de cet arrondissement ont été recensés dans le cadre du Plan d'éradication de l'habitat indigne [12]. Ils bénéficient, au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux.

10 – Les résidences principales sont estimées par la Préfecture de Paris à partir des fichiers DGI.
11 – Proportions calculées à partir du fichier Préfecture de Paris au 1er janvier 2005.
12 – Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, septembre 2006.

LOGEMENTS SOCIAUX SRU EN 2007

Nombre de logements
- 1
- 10
- 25
- 50
- 100
- 250
- 500
- 1000

logements agréés avant 2001

Créations 2001-2006
- construction
- acquisition-réhabilitation
- acquisition-conventionnement

zone de déficit en logement social

Sources : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux au 1er janvier 2007
Ville de Paris au 31 décembre 2007

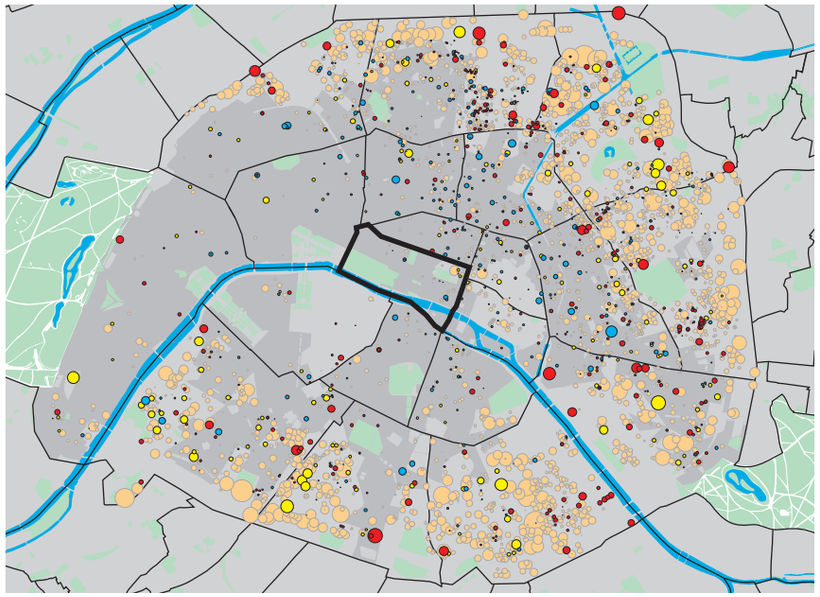

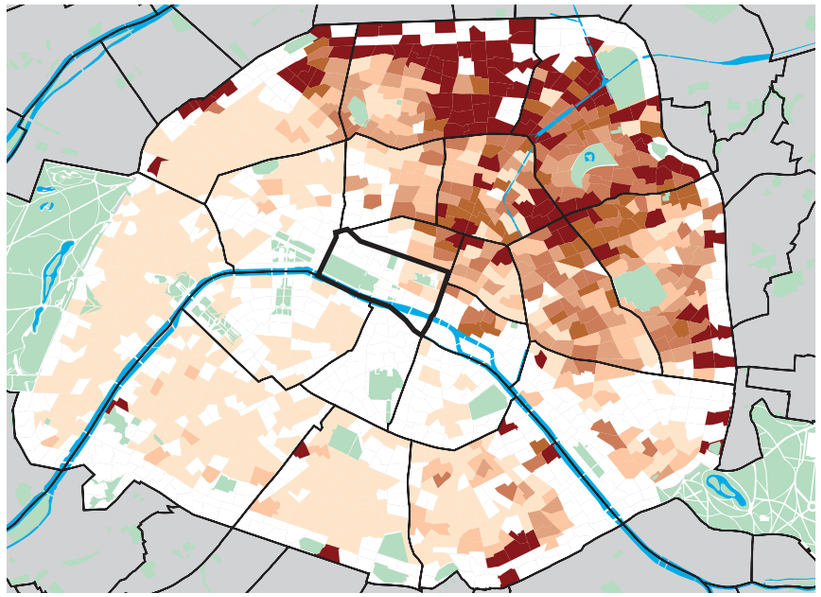

PARC SOCIAL DE FAIT

En pourcentage du parc locatif privé et autres statuts*
- moins de 5 %
- de 5 à 10 %
- de 10 à 15 %
- de 15 à 25 %
- de 25 à 35 %
- plus de 35 %

* logements meublés ou occupés à titre gratuit
Source : Filocom 2003

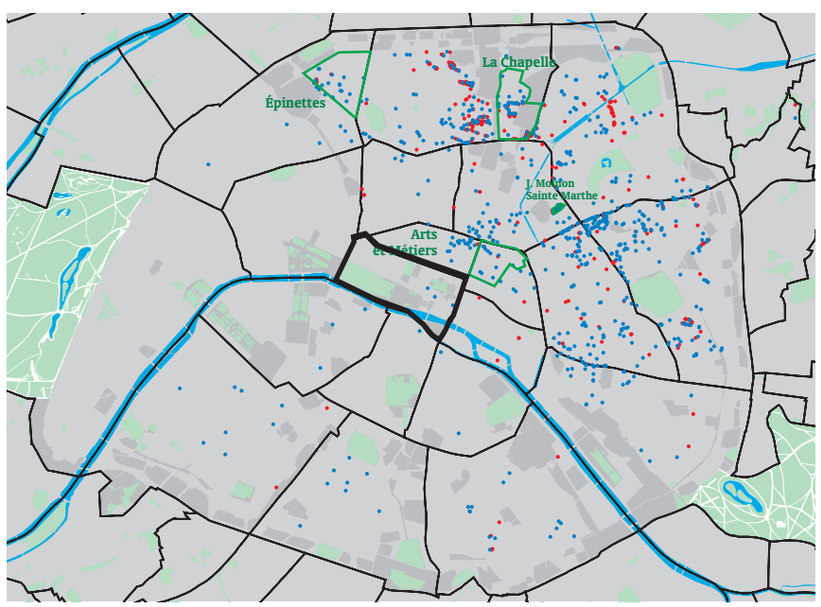

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Stratégie
- appropriation publique (358 adresses)
- réhabilitation privée (692 adresses)

Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, janvier 2008

Emploi et économie

En une génération, le 1er arrondissement avec sa partie ouest intégrée au centre des affaires parisien a renforcé son positionnement économique. Aujourd'hui, il accueille quatre fois plus de salariés que de résidents ainsi qu'une population touristique et de passage considérable. Son activité commerciale a également connu un fort développement.

Ces fortes densités d'emplois salariés s'appuient sur de nombreux établissements financiers et, à l'est, sur le pôle commercial des Halles et de ses abords.

Le 1er arrondissement compte près de 71 490 emplois salariés en 2004, représentant 4,3 % de l'emploi salarié parisien. En une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a baissé de 13,5 % (– 15,3 % en moyenne à Paris).
Après une hausse importante au début des années 1980 (+ 1 000 emplois par an), une chute significative s'est produite dès 1985 et ce jusqu'au milieu de la décennie suivante (– 2 300 emplois par an), suivie d'une nouvelle hausse jusqu'à aujourd'hui (+ 500 emplois par an).
Les emplois publics représentent 21 % de l'emploi salarié (19,2 % sur l'ensemble de Paris), avec notamment la présence du ministère de la Justice, place Vendôme, de la Préfecture de police, au 36, quai des Orfèvres, du musée du Louvre, du Conseil d'État ou encore du ministère de la Culture.
En 1999, avec plus de 63 000 emplois au lieu de travail, l'arrondissement compte 6,4 emplois pour un résident actif (taux d'emploi de 6,3 pour 1,4 en moyenne à Paris). C'est l'un des taux d'emploi les plus forts de la capitale, après le 8e.
Ces emplois sont occupés pour 37,3 % par des actifs résidant à Paris (43,6 % en moyenne à Paris en 1999). Cette faible proportion par rapport à la moyenne parisienne est à relier à un taux d'emploi élevé, caractérisant un arrondissement à dominante « économique » dans lequel la densité résidentielle demeure modérée.
Fin 2004, la densité d'emplois salariés s'élève à 392 emplois à l'hectare (Paris : 191), soit une densité parmi les plus élevées de la capitale. Ces densités sont importantes sur l'ensemble de l'arrondissement, et particulièrement au nord et à l'ouest où elles dépassent 500 emplois à l'hectare. Par contre, plusieurs quartiers, à vocation résidentielle plus affirmée, entre la place du Marché-Saint-Honoré et l'église Saint-Roch, autour du Palais-Royal ou des Halles, présentent des densités plus modérées, inférieures à 500, voire localement à 200 emplois à l'hectare.
L'arrondissement concentre, autour de la Banque de France (4 800 emplois), des établissements financiers nationaux tels que la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris. L'arrondissement compte aussi des activités de production. Il s'agit d'ateliers de grandes maisons d'articles de luxe : la haute couture rue Saint-Honoré ou place des Victoires, la bijouterie-joaillerie-horlogerie autour de la place Vendôme et de la rue Saint-Honoré. Les agences de voyages sont également nombreuses sur l'avenue de l'Opéra et à ses abords.
L'immobilier et les services aux entreprises occupent aussi une place notable dans l'arrondissement.

L'emploi de bureau représente près de 36 730 emplois [13] en 1999, soit 58,2 % de l'emploi total de l'arrondissement (50 % en moyenne à Paris).

Celui lié au tourisme représente 14,7 % du total des emplois salariés exercés dans l'arrondissement, proportion plus élevée que la moyenne parisienne (8,8 %). Ces emplois sont surtout importants dans la restauration traditionnelle (44,2 % des emplois du secteur et 48,3 % à Paris), dans l'hôtellerie (32,1 %, 21,7 % à Paris) et les agences de voyages (11,9 %, 9,4 % à Paris). En effet, à l'ouest de l'arrondissement et dans le quartier de la place Vendôme se trouvent les grands hôtels comme le Ritz, l'Intercontinental ou l'hôtel Meurice ; au centre, et notamment dans le quartier du Palais-Royal, sont fortement représentées les agences de voyages tandis qu'à l'est, c'est la restauration qui apparaît prépondérante, en particulier autour des Halles.

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Au 1er janvier 2006, le 1er arrondissement accueille 8 720 entreprises, soit 3,3 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien. À cette date, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont dans l'ordre, les 8e, 16e, 17e et 11e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % de ce chiffre, le 8e se détachant nettement (12,5 %). Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1er, 2e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e en accueillent entre 3,3 et 6,4 %.
Ce flux positif est le solde de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

13 – Rapport Tertiarisation, Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise, source RG 1999.

DENSITÉ D'EMPLOI SALARIÉ

Emploi salarié à l'hectare
- moins de 20
- de 20 à 80
- de 80 à 200
- de 200 à 500
- plus de 500

Équipements
- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Sources: Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

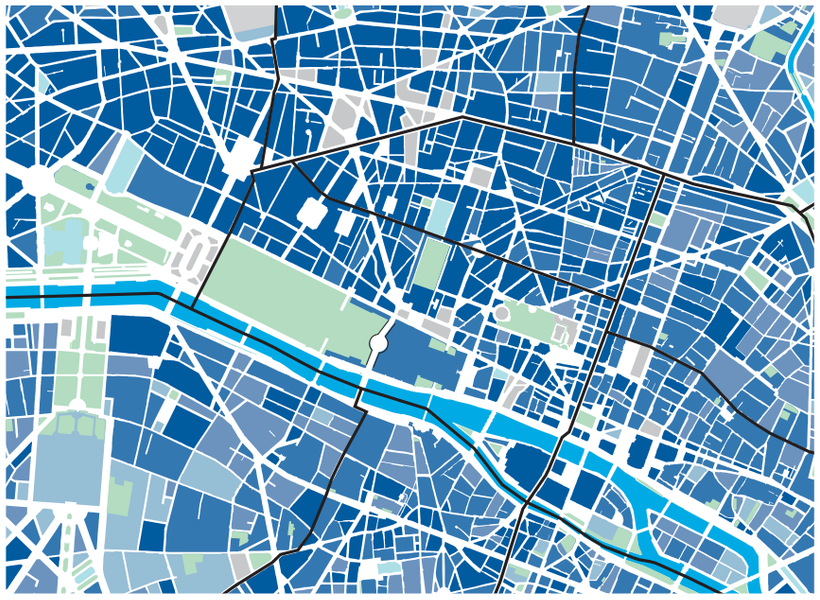

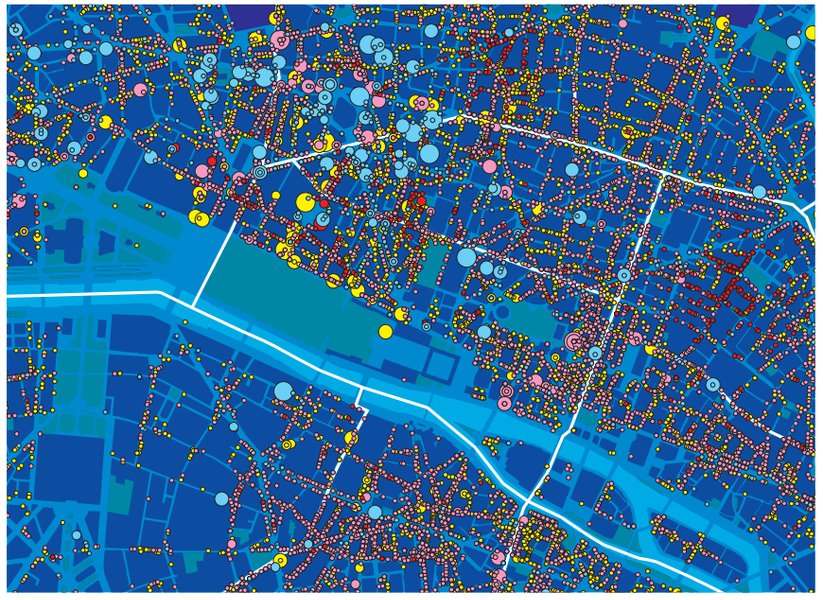

SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES

(hors activités commerciales)

1er arrondissement
- commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement)
- bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
- grandes activités touristiques
- activités banquaires

Nombre de salariés
- de 1 à 50
- de 51 à 100
- de 101 à 500
- plus de 500

Source : CLAP* 2004 – Traitement Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Février 2007

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Commerce

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Commerce de détail de moins de 300 m²
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- commerce de gros

Alimentaire de plus de 300 m²
- de plus de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Autres commerces de plus de 300 m²
- plus de 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Centre commercial
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- plus de 50 000 m²
- de 10 000 à 50 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²

Source : BDCOM 2007

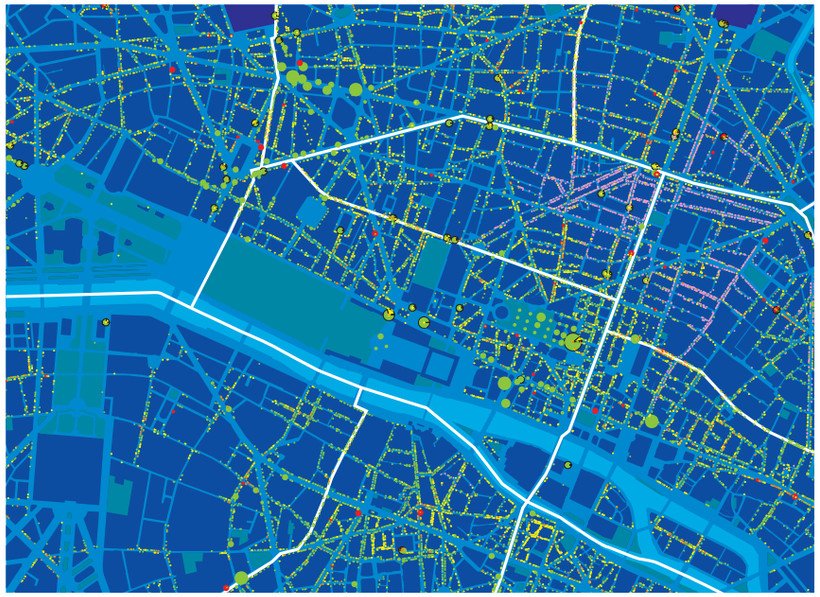

LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

- local vacant
- autre local commercial

Source : BDCOM 2007

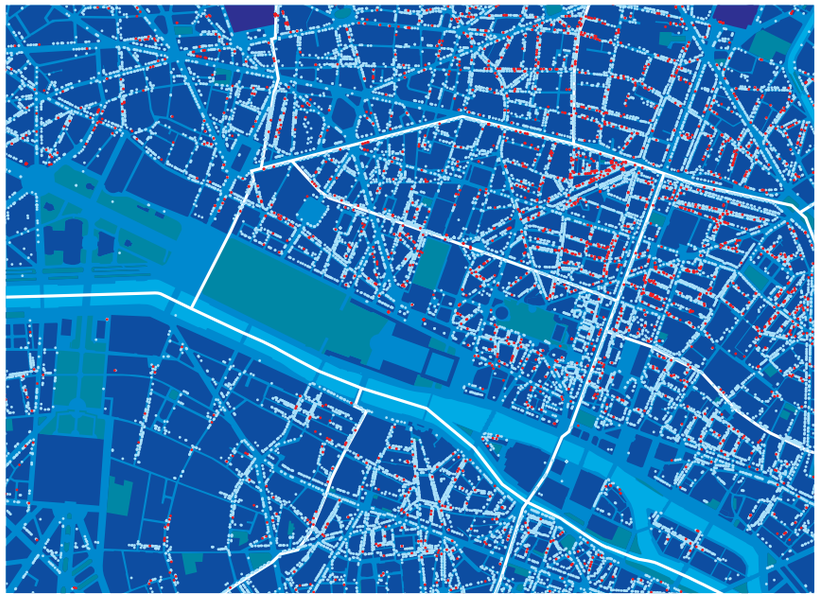

SPÉCIFICITÉS COMMERCIALES

1er arrondissement
- agence de voyages, tourisme, compagnie aérienne
- antiquités
- bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
- vente de monnaies et médailles
- bimbeloterie, articles de souvenir
- jardinerie, vente d'animaux de compagnie
- vente d'articles érotiques, sex-shop
- prêt-à-porter

Nombre de commerces de prêt-à-porter dans les galeries ou centres commerciaux
- de 8 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 150
- de 150 à 200

Source : BDCOM 2007

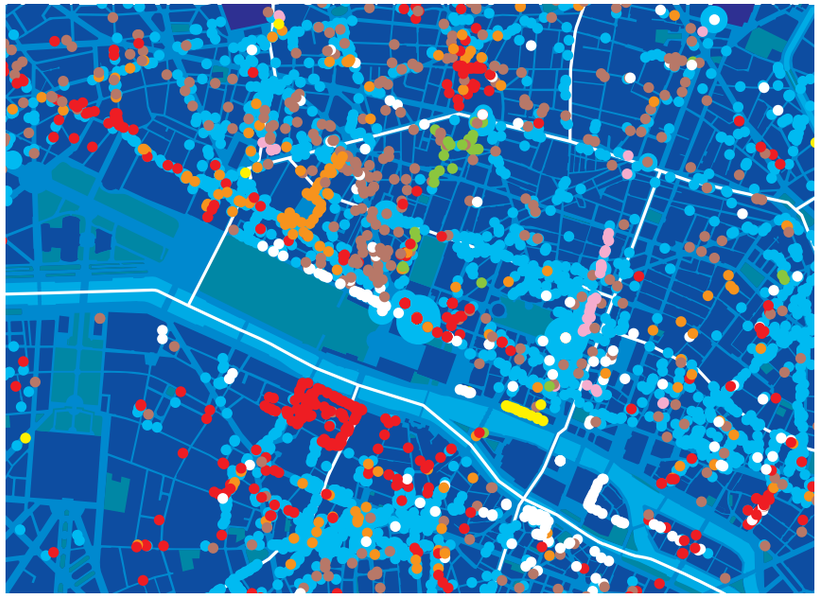

Un bon niveau de desserte en commerces alimentaires, l'importance du Forum des Halles à l'est et du commerce de luxe à l'ouest, et une évolution marquée des commerces vers l'équipement de la personne et les loisirs.

L'emploi lié au commerce s'élève à 10 700 emplois salariés en 2004 (15 % de l'emploi salarié, 10 % en moyenne à Paris). À ces emplois salariés, il convient de soustraire les 1 200 emplois du grand magasin de la Samaritaine, fermé depuis juillet 2005. Selon la Banque de données sur le commerce, le 1er arrondissement comptait environ 2 560 établissements commerciaux en 2007, avec près de 6,3 commerces alimentaires pour 1 000 habitants, soit environ le double du taux parisien (3,2 commerces alimentaires pour 1 000 habitants). Ces commerces alimentaires sont implantés par petits groupes dans les secteurs les plus peuplés de l'arrondissement, place du Marché-Saint-Honoré, rue Montorgueil ou rue Berger.

À l'est, le Forum des Halles constitue un pôle particulièrement attractif dont l'aire de chalandise est régionale en raison de sa desserte exceptionnelle (3 lignes de RER). Il accueille plus de 200 boutiques et d'importants établissements consacrés à l'habillement (H & M, Etam, La Redoute, Go Sport), à l'équipement de la maison (Habitat, Darty), aux loisirs (Fnac). Dans les rues piétonnes alentour gravitent de nombreuses boutiques d'habillement et de chaussures, dynamisées par la présence du centre commercial.
L'animation de cette partie du 1er est également due à la présence de nombreux cafés et restaurants, notamment le long des rues de la Ferronnerie et des Lombards et plus à l'ouest, aux alentours de la rue Saint-Honoré. Le secteur de la rue Saint-Denis est dominé par la restauration rapide, les sex-shops et les friperies. Dans ce quartier, la Ville de Paris a engagé depuis décembre 2003, par une Convention publique d'aménagement (CPA) avec la Semaest, la mission « Vital'quartier », visant à réduire les nuisances pour les riverains et à maîtriser les locaux commerciaux afin de favoriser le maintien des commerces de proximité. La rue du Jour, la rue Jean-Jacques-Rousseau, la rue de Turbigo et la rue Étienne-Marcel sont investies par de jeunes créateurs (Agnès B, Barbara Bui, Zadig et Voltaire, Marithé & François Girbaud, Paul and Joe, Thierry Mugler…) et par des chaînes haut de gamme (Comptoir des cotonniers, Diapositive, Diesel, Gas…). Au voisinage de l'ancien magasin de la Samaritaine se trouvent deux grandes enseignes du meuble (Habitat et Conforama), et plusieurs enseignes de l'habillement (C & A, Etam, H & M, Zara, Gap, etc.) concentrées autour de la rue de Rivoli. Le quai de la Mégisserie est spécialisé dans les jardineries et la vente d'animaux.
L'ouest de l'arrondissement est orienté vers le commerce de luxe autour d'adresses prestigieuses. La rue de la Paix et la place Vendôme concentrent des joailleries de renommée internationale (Boucheron, Bulgari, Cartier, Chaumet, Van Cleef & Arpels). La rue Saint-Honoré et la place des Victoires sont spécialisées dans le prêt-à-porter de luxe (Apostrophe, Olivier Strelli, Victoire, Hugo Boss, Valentino, Ventilo…), les soins du corps et la coiffure. L'avenue de l'Opéra et les rues alentour rassemblent des agences de voyages (Nouvelles Frontières, Jet Tours, Look Voyages, Maeva…), des offices de tourisme et des magasins de détaxe.
Le Louvre des antiquaires accueille plus de 150 établissements, soit la plus forte concentration d'antiquaires de la capitale. Le centre commercial des Trois Quartiers et le magasin Décathlon adjacent servent de point d'appui aux commerces de vêtements du quartier de la Madeleine.

La part de locaux vacants en rez-de-chaussée par rapport au total des locaux est de l'ordre de 8,4 % en 2007, inférieure à la moyenne parisienne (9,4 %).
Au sein de Paris, le commerce du 1er revêt un caractère particulier du fait, entre autres, de la présence du Forum des Halles, centre commercial le plus important de la capitale. Ainsi la proportion des commerces liés à l'équipement de la personne et de la maison est plus élevée. Entre 2003 et 2007, le nombre de commerces a diminué (– 38 magasins). Cette baisse, qui concerne en particulier l'équipement de la maison, les magasins de bricolage et les agences de voyages, est de – 1,5 %, contre – 0,5 % à Paris. La disparition de ces commerces est particulièrement sensible dans le quartier de la Samaritaine, dont la vitalité commerciale a été affectée par la fermeture du grand magasin.

ÉVOLUTION DES COMMERCES
BDCOM 2003 et 2007
1er arrondissement

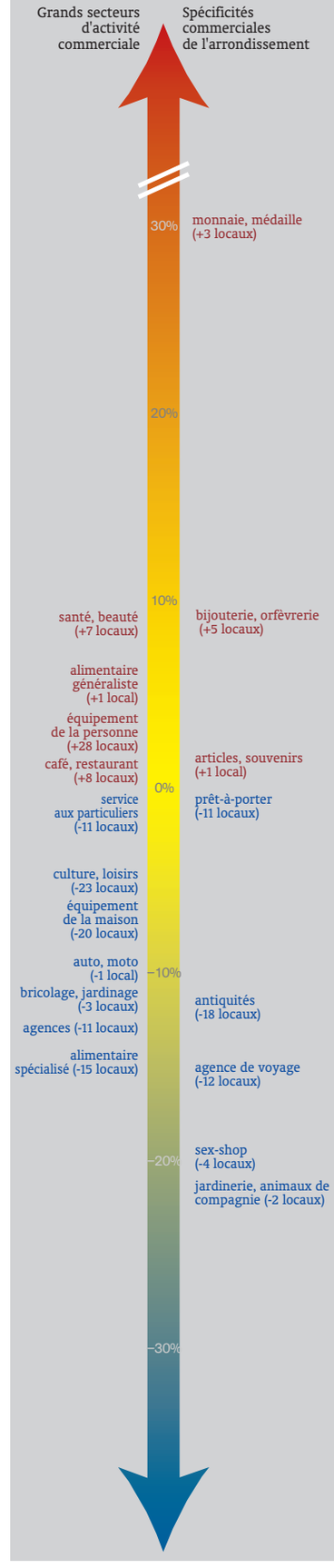

Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France. En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure [14], dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes.

En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.
Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO_2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).
Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du chauffage collectif s'élève à 40 %.
Dans le 1er arrondissement, le chauffage est principalement individuel électrique.

14 – TWh (« téra watt heure ») : désigne une quantité d'énergie, 1 TWh représente l'énergie dégagée par la combustion de 86 000 tonnes de pétrole.

CHAUFFAGE COLLECTIF

- de 0 à 20 %
- de 20 à 40 %
- de 40 à 60 %
- de 60 à 80 %
- de 80 à 100 %
- espaces verts et sportifs, cimetières…

Ne sont représentés que les IRIS comportant plus de 50 logements.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

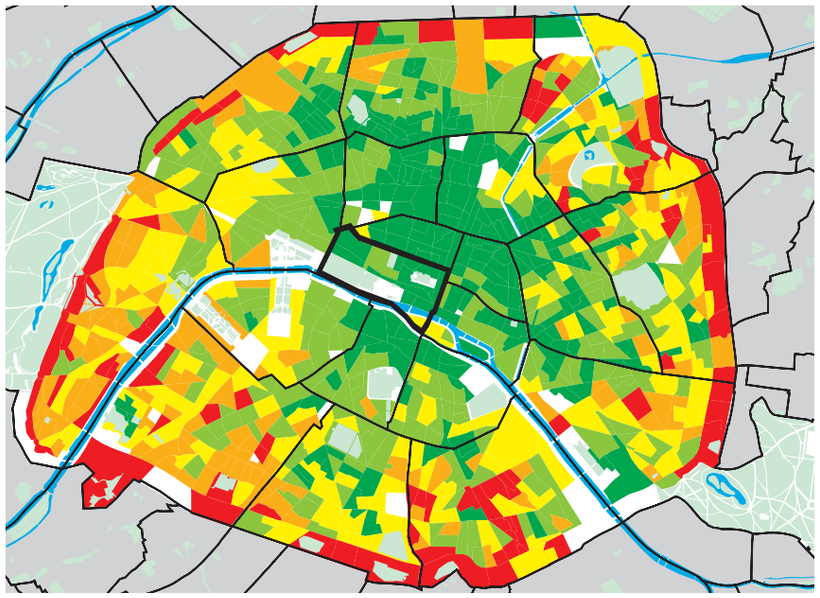

ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES PARISIENNES

- de 0 à 20 %
- de 20 à 40 %
- de 40 à 60 %
- de 60 à 80 %
- de 80 à 100 %
- espaces verts et sportifs, cimetières…

Ne sont représentés que les IRIS comportant plus de 50 logements.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

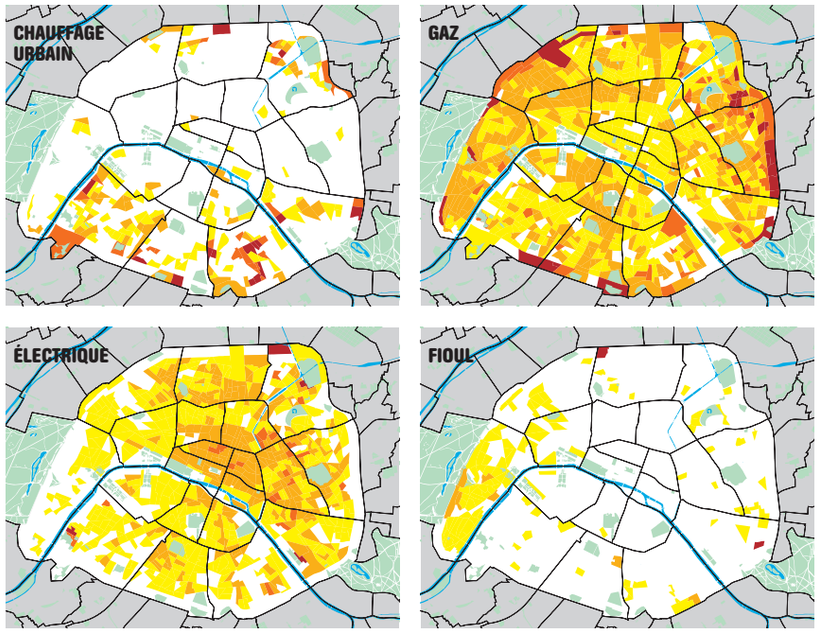

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles (qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines.
Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.

Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »).Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité.
Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).

On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

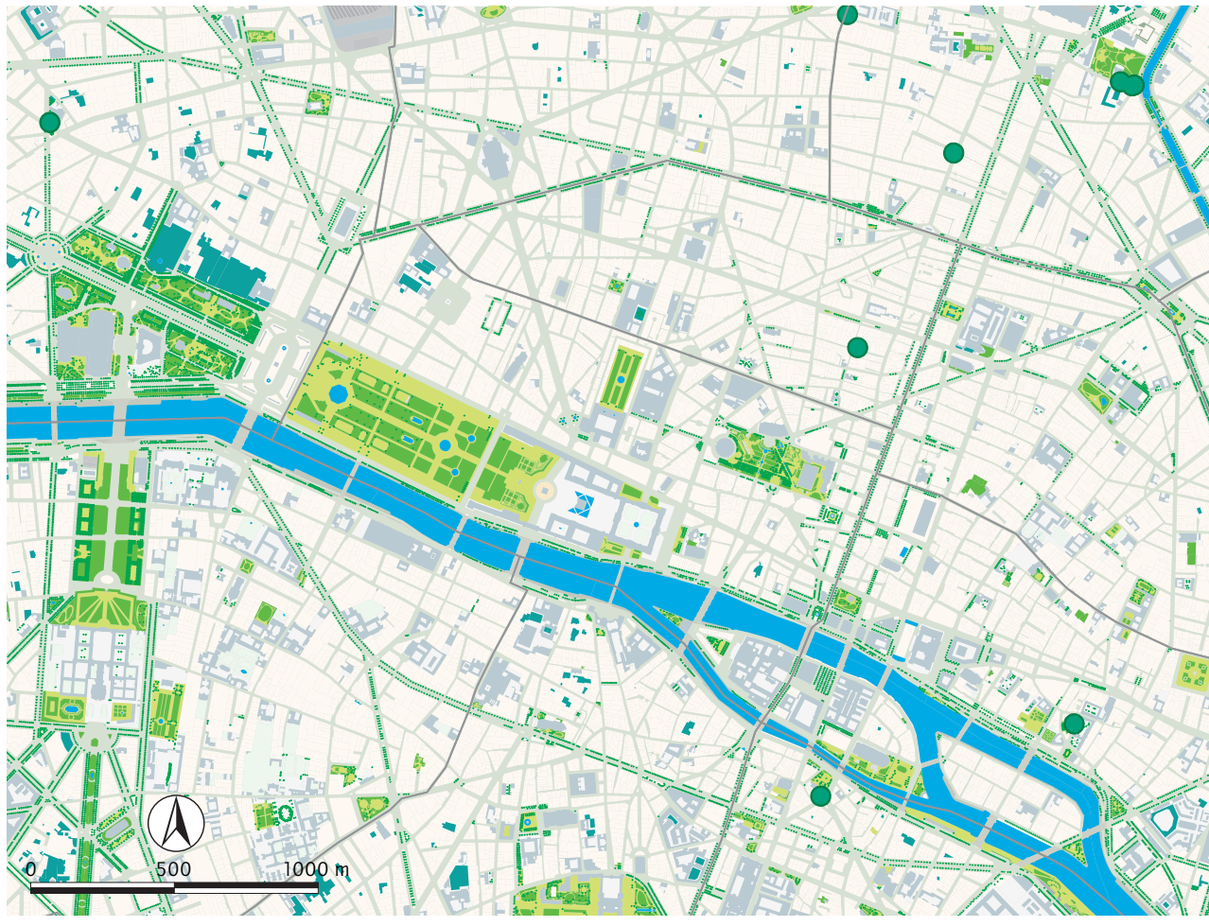

VÉGÉTATION À PARIS, 2007

- pelouses et espaces verts publics
- espaces verts protégés
- cimetières
- terrains de sport de plein air
- murs végétalisés
- arbres d'alignement

Cartographie issue de SIG Biodiversité

Sources et dates des données :
Ville de Paris – Espaces verts protégés au 25 avril 2007
DVD/Apur – Arbres d'alignement au 1er janvier 2006
DPJEV/Apur – Espaces verts publics au 12 décembre 2007

Formation

PARIS VERS 1550
Plan de Truschet et Hoyau dit « plan de Bâle »

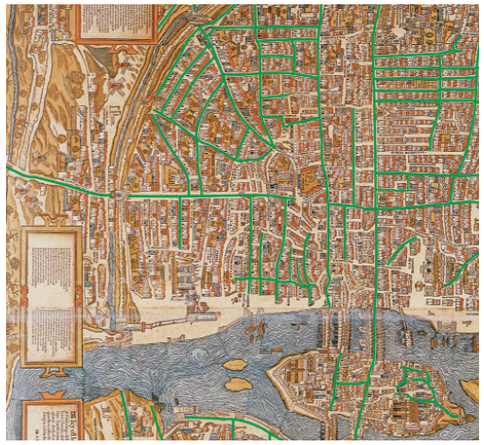

- rues du Paris médiéval dans le Paris actuel

1780-1830
Assemblage du plan de Verniquet (à l'intérieur du mur des Fermiers généraux) et des minutes de banlieue de Paris (à l'extérieur de l'enceinte des Fermiers généraux)

- 1784-1790 mur des Fermiers généraux
- 1841-1845 enceinte de Thiers
- voie percée de 1780 à 1830
- limites d'arrondissements actuelles

1871
Alphand
Atlas des travaux de Paris

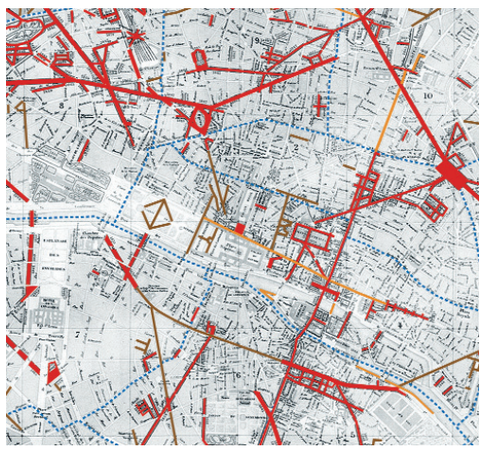

- opérations de voirie réalisées de 1848 à 1854
- opérations de voirie réalisées de 1854 à 1871
- opérations de voirie réalisées de 1871 à 1889
- limites d'arrondissements actuelles

1940
Extrait de la carte de France « type 1922 » éditée vers 1940
IGN

- Réseau créé sous la IIIe République, y compris les voies percées ou amorcées par Haussmann
- limites d'arrondissements actuelles

Structuré par trois enceintes successives, le 1er arrondissement pourrait résumer l'histoire de la capitale.
Les premiers Parisiens se rassemblent dans l'île de la Cité dès l'Antiquité. Au haut Moyen Âge, un bourg, clos d'un mur défensif, naît rive droite autour de l'église Saint-Germain-Le-Rond. Au début du XIIIe siècle, les lotissements se multiplient à l'intérieur de l'enceinte de Philippe Auguste. Au cours des XVIIIe et XIVe siècles, des rues parallèles extérieures à l'enceinte apparaissent. Au nord, deux radiales (rues Montmartre et Montorgueil) se distinguent et, bientôt, la croissance urbaine impose une nouvelle enceinte, qui sera érigée par Charles V.
Au XVIe siècle, le 1er arrondissement concentre les grands chantiers du pouvoir royal, place des Victoires, et place Vendôme. Les constructions privées se multiplient également et, à la fin du XVIIIe, des lotissements spéculatifs apparaissent. L'apport le plus original est constitué par ceux offrant une mixité de programme, lorsque le quartier neuf finance et met en scène un bâtiment public : ainsi sont érigés le quartier de la Halle au blé ou le lotissement du Palais-Royal.
Après la Révolution, la rue de Rivoli est tracée. Ses bâtiments composent un ensemble ordonnancé. Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, les transformations restent modestes. En revanche, les travaux d'Haussmann bouleversent le centre de Paris : percement du boulevard de Sébastopol, prolongation de la rue de Rivoli, aménagement de la place du Châtelet, édification des Halles centrales, arasement de la butte aux Moulins afin de percer l'avenue de l'Opéra.
Après la Seconde Guerre mondiale, deux grands chantiers transforment le paysage de l'arrondissement : l'aménagement de la voie sur berge et la destruction des Halles de Baltard, remplacées par un pôle de commerces et de transports régionaux.

Structure urbaine

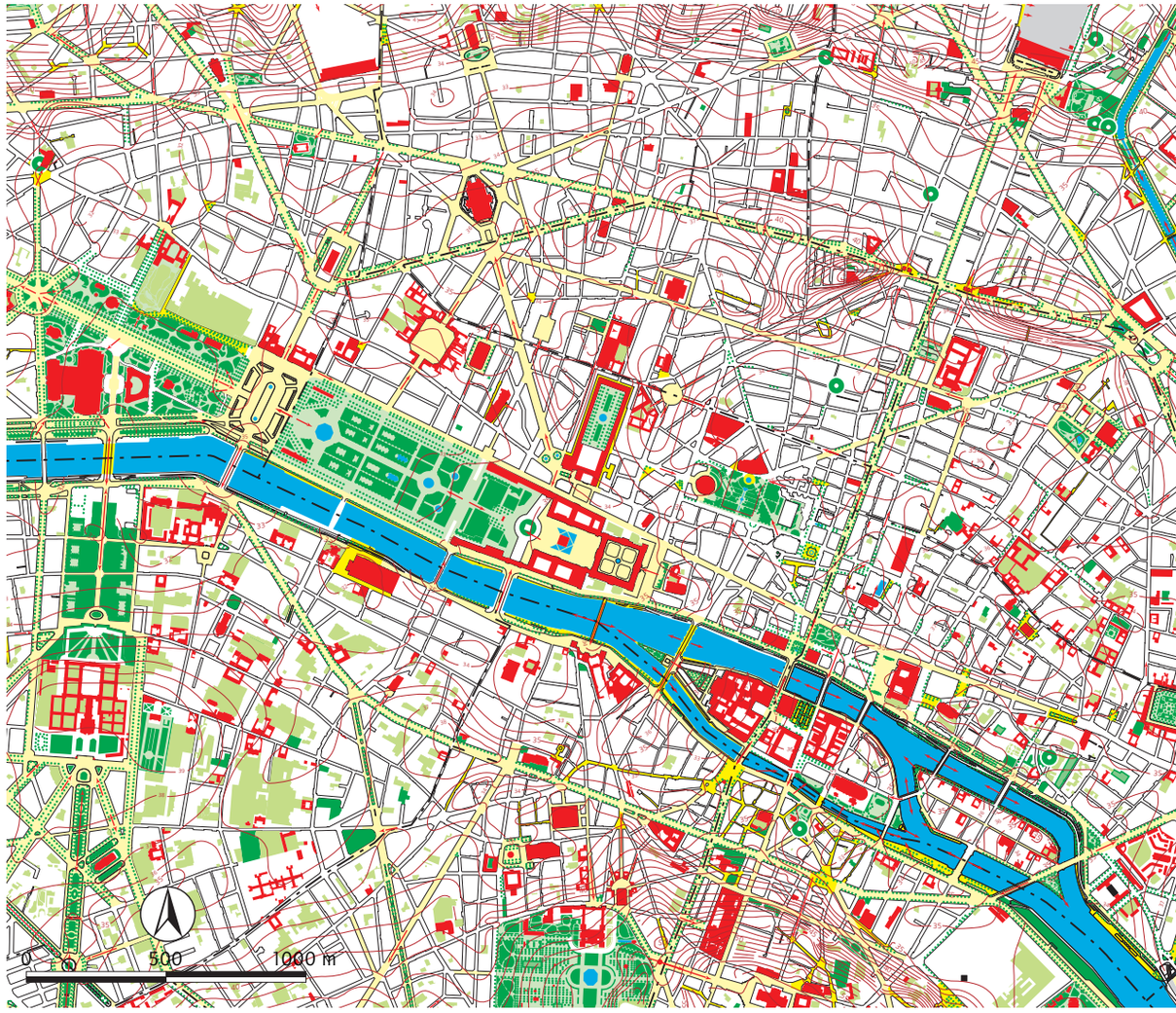

PAYSAGES

Le relief n'intervient pas dans la topographie de cet arrondissement entièrement localisé, comme le 2e, et une partie des 3e et 4e, sur le plateau surélevé compris entre la Seine et son ancien méandre.
La structure urbaine du 1er arrondissement se décompose en deux parties : d'une part, un ensemble monumental Louvre et Tuileries, orienté, à quelques degrés près, sur le grand axe ouest ; d'autre part, une juxtaposition de petits ensembles dont chacun possède son axe structurant : la rue Saint-Honoré, la place Vendôme (avec les rues de la Paix et de Castiglione), l'avenue de l'Opéra, la rue de Richelieu et le Palais-Royal, la rue du Louvre, les Halles, le boulevard de Sébastopol.
Le paysage du 1er arrondissement est extrêmement varié. Il se compose de trois types principaux : des jardins clos associés à des monuments (les Tuileries, le Palais-Royal et le jardin des Halles) ; des grands espaces vides sans végétation, architecturés et très minéraux (avenue de l'Opéra, rue du Louvre, rue de Rivoli, place Vendôme) ; et, enfin, un tissu urbain « traditionnel » très dense, aux rues étroites et au parcellaire serré, datant pour l'essentiel des XVIe-XVIIIe siècles. Il existe une forte distinction entre les enclos plantés et les tracés monumentaux, qui se frôlent sans se pénétrer, et le tissu urbain « traditionnel », qui reste en coulisse. Ces contrastes sont accentués par les profils de voie, modifiés dans les années 1960 afin de faciliter la circulation automobile.
Les espaces singuliers les plus notables sont la place Dauphine, place triangulaire à la pointe de l'île de la Cité, et la rue de Viarmes, circulaire, qui entoure la Bourse du commerce.
L'arrondissement compte de très nombreux monuments. Il possède un exceptionnel patrimoine médiéval (Conciergerie, Saint-Germain-l'Auxerrois, Sainte-Chapelle…) auquel s'ajoutent, entre autres, des réalisations postérieures telles que la Bourse du commerce, la Poste

LES PAYSAGES

Formes structurantes
- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor
- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- terrains de sport
- murs végétalisés
- espaces et talus des grandes infrastructures
- jardins privés

Structure urbaine

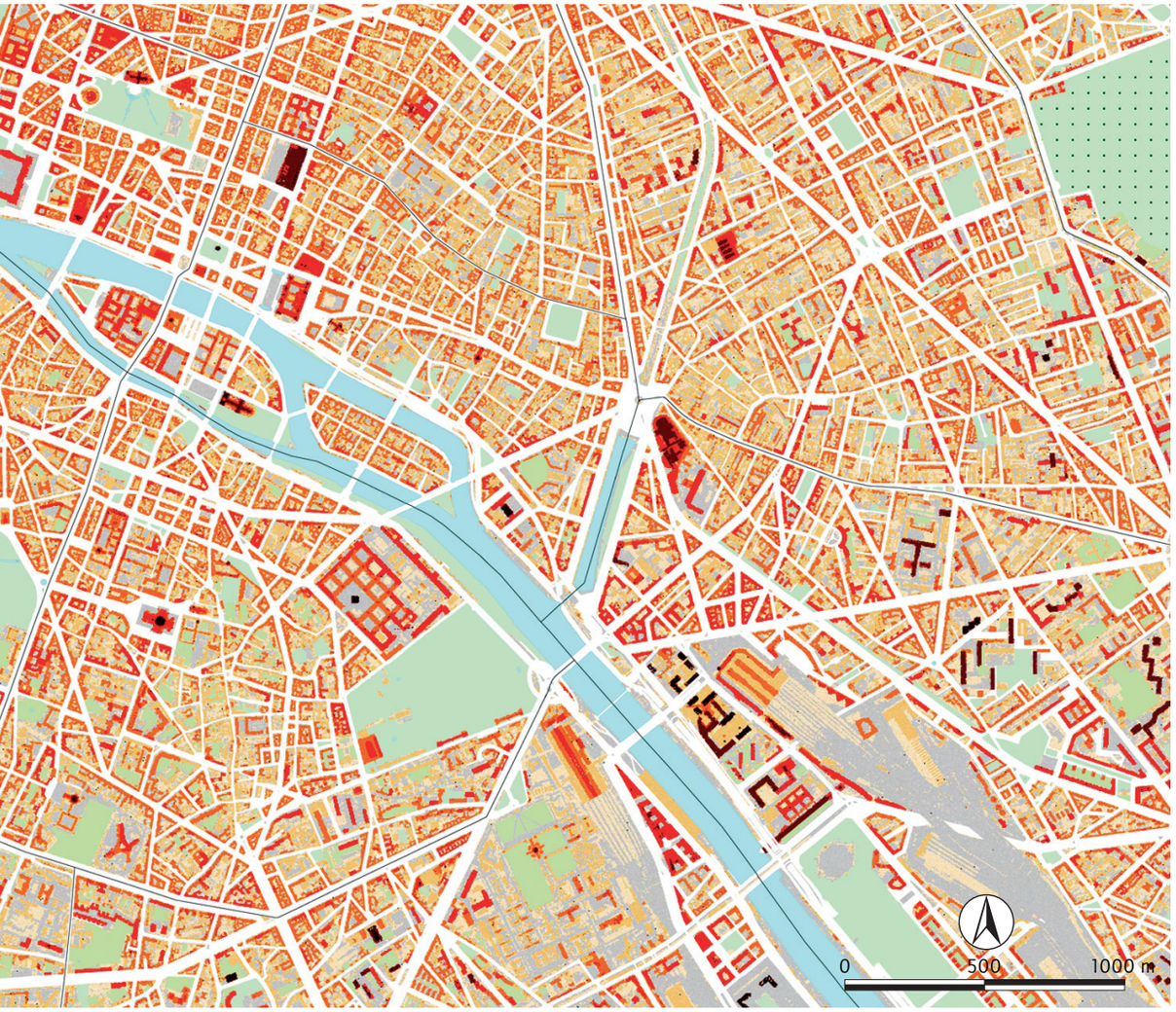

HAUTEUR DES BÂTIMENTS

- moins de 2 mètres
- de 2 à 9 mètres
- de 9 à 18 mètres
- de 18 à 25 mètres
- de 25 à 37 mètres
- de 37 à 52 mètres
- plus de 52 mètres

- cimetières
- espaces verts
- EVIP

centrale, le Palais de justice.
La vision vers la Seine est largement limitée car les Tuileries (terrasses) et le Louvre constituent des barrières fortes. Le dégagement de la colonnade du Louvre et les guichets du Louvre forment les seules échappées avec, évidemment, celles offertes par les ponts : Pont-Royal, du Carrousel, des Arts, Pont-Neuf.
La quasi-absence de relief, si l'on excepte une très légère éminence au sud-ouest de la place des Victoires, rend globalement dominante la seule influence de l'axe constitué par la Seine. Ainsi, les tissus urbains les plus anciens (à l'est de Saint-Germain-l'Auxerrois), comme la plupart des lotissements, développent une voirie et un parcellaire perpendiculaires ou parallèles au fleuve, d'autant plus que la rue Saint-Denis (dès l'Antiquité) ou la rue de Rivoli (au début du XIXe siècle) ont renforcé ce système orthogonal.
Les seules exceptions sont : la rue d'Argenteuil, déterminée par le relief arasé au XIXe siècle de la butte des Moulins ; le lotissement de l'hôtel de Flandres, influencé par l'enceinte de Philippe Auguste ; l'avenue de l'Opéra, tranchée dans le tissu urbain sans égard pour la topographie et qui a entraîné un remodelage partiel du réseau des rues existant.
Bien que remanié à plusieurs reprises, le quartier conserve de nombreuses traces du tissu ancien et du lacis de rues du Paris médiéval. L'étroite rue Courtalon mesure par endroits moins de 3 mètres de large.
La rue des Lombards a encore ses maisons étroites, aux façades penchées.
Ce Paris historique, aujourd'hui largement piétonnier autour des secteurs des Halles, Saint-Denis ou Montorgueil, invite à la promenade.

Hors la pointe ouest de l'île de la Cité, le 1er arrondissement est limité à l'est par le boulevard de Sébastopol, au nord par les rues Étienne-Marcel, des Petits-Champs, Danielle-Casanova et des Capucines, à l'ouest par la rue Royale et la place de la Concorde, et au sud par la Seine.

Le paysage du 1er arrondissement se caractérise par une gamme d'échelles particulièrement large. La Seine et le grand axe ouest offrent la dimension du grand paysage. Les compositions architecturales donnent une structure exceptionnelle de tracés monumentaux. Le tissu médiéval, enfin, compte parmi les plus anciens de Paris, bien qu'il ait connu d'importants remaniements. Il s'agit sans doute d'un des arrondissements où se lit le mieux l'évolution historique du paysage de Paris, depuis les espaces les plus anciens jusqu'à l'époque contemporaine.
Le 1er arrondissement compte également quatre des cinq places royales parisiennes : la place Dauphine, la place des Victoires, la place Vendôme et la place de la Concorde. Trois lotissements néoclassiques caractérisent en outre le cadre urbain : le Palais-Royal, le lotissement de la Halle au blé, qui n'a laissé comme empreinte que le monument et son écrin bâti reconstruits à la fin du XIXe siècle, enfin la rue de Rivoli.
En complément de la gare RER Châtelet-Les Halles ont été réalisés, en souterrain, un important centre commercial et des équipements publics, l'ensemble étant couvert par un jardin. Cet aménagement a nécessité la destruction des pavillons Baltard.

En ce qui concerne les voies, les plus anciennes sont les radiales médiévales. Les rues Saint-Denis, Montorgueil, Saint-Honoré et Montmartre se signalent par la permanence d'un parcellaire étroit. Le XVIIe siècle a donné à l'arrondissement ses premières rues rectilignes, à l'exemple des rues de Richelieu ou de la Ferronnerie.
Les percées impériales ont ouvert des pénétrantes fondamentales pour la circulation parisienne (rue de Rivoli, boulevard de Sébastopol, avenue de l'Opéra, rue des Halles…). Les profils de ces voies ont été modifiés dans les années 1960, accentuant leur caractère routier. Ce mouvement d'adaptation de la ville à la voiture a connu son paroxysme avec la création de la voie express, qui constitue une véritable coupure entre l'arrondissement et le fleuve. La politique récente de valorisation des ponts, à l'exemple de la restauration du Pont-Neuf, de la reconstruction de la passerelle des Arts ou de la réalisation de la passerelle Léopold-Senghor participe d'un mouvement de réconciliation de la ville avec son fleuve.

Synthèse

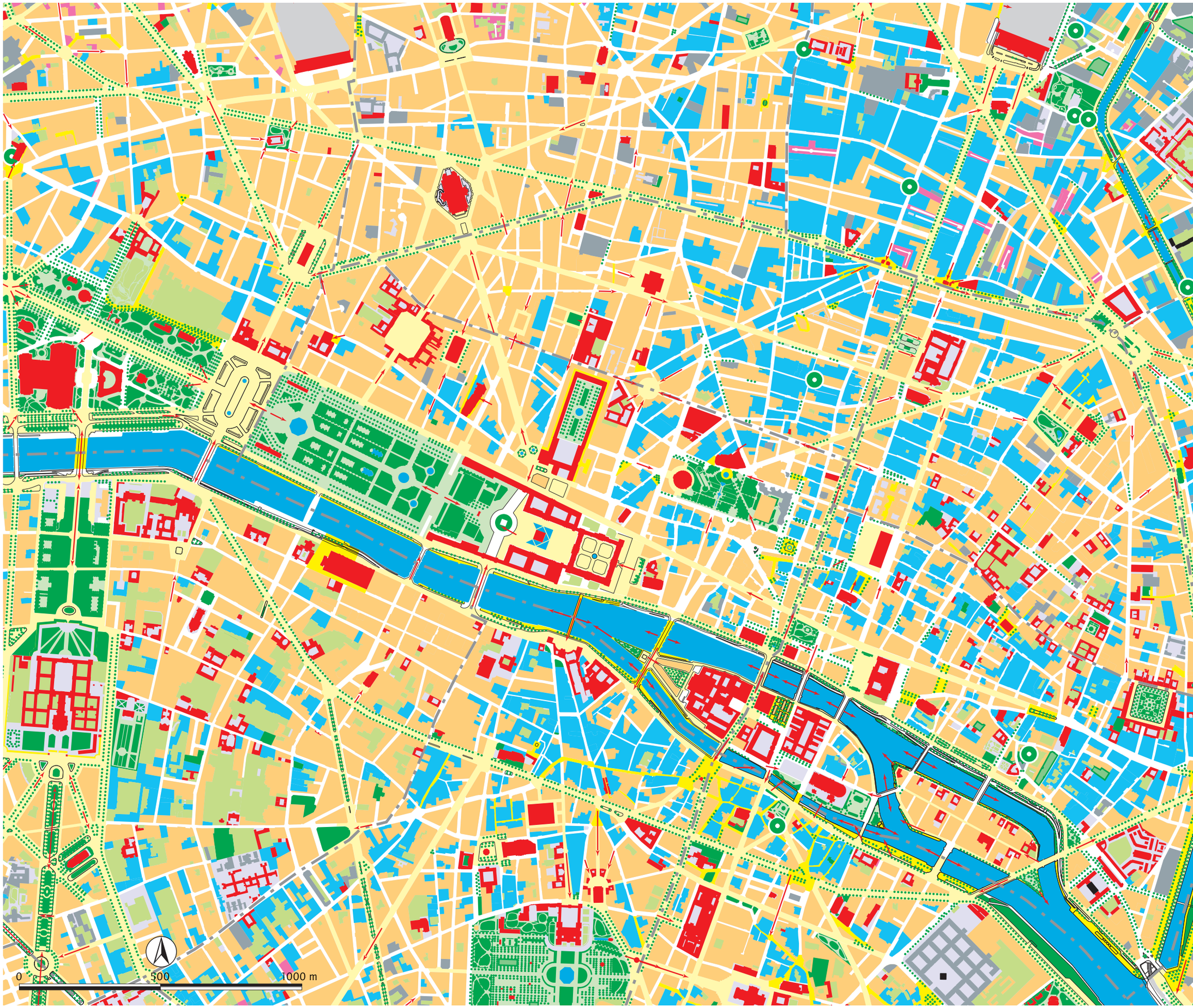

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- espaces sportifs
- espaces et talus des grandes infrastructures
- espaces verts privés
- murs végétalisés

LES TISSUS URBAINS

- tissus continus
- tissus composites
- tissus discontinus
- grandes emprises d'activités
- tissus de petite échelle

- faisceaux ferroviaires
- axes routiers couverts

Données Sdrif et Cadre urbain pour la banlieue

Protections et transformations récentes ou en cours

En ce qui concerne le cadre bâti, les transformations dans l'arrondissement ont été peu nombreuses. En effet, en dehors des grandes emprises de l'État, qui couvrent environ la moitié de sa surface, le 1er arrondissement est très dense, avec un cadre bâti souvent ancien, de bonne qualité et, dans de nombreux cas, protégé.
Les constructions neuves sont en conséquence très rares et les opérations ponctuelles réalisées dans le tissu diffus sont presque essentiellement des réhabilitations d'immeubles existants. Au titre des restructurations, on peut signaler l'immeuble des bureaux du ministère de la Culture, sur l'« îlot des Bons-Enfants », très présent dans le paysage avec sa résille métallique spectaculaire. En ce qui concerne les grosses opérations de réhabilitation en cours, la plus importante et la plus prestigieuse est très certainement celle issue de la vente des 45 000 m² du Crédit foncier, place Vendôme, dans des bâtiments classés monuments historiques.

La grande transformation en cours, bien qu'elle ne soit pas encore perceptible dans l'espace de la ville, est le projet de réaménagement du secteur des Halles, qui modifiera profondément le cadre urbain de l'arrondissement. Elle touchera les espaces publics du jardin et de ses abords, mais aussi la structure commerciale et les infrastructures publiques du dessous. Les principales actions envisagées consistent à :
• rénover le jardin existant ainsi que les espaces publics situés à proximité ;
• repenser les échanges du pôle de transports afin d'en améliorer les cheminements, la signalisation et l'environnement, tout en créant de nouveaux accès vers la surface pour des raisons de sécurité ;
• supprimer le transit automobile nord-sud dans la voirie souterraine ainsi que plusieurs trémies d'accès ;
• imaginer l'architecture du Forum rénové, accueillant de nouveaux équipements ;
• étudier l'intégration d'un espace logistique urbain, ainsi qu'une utilisation nocturne du RER pour l'acheminement des marchandises.
Le processus du projet est largement engagé et de nombreuses réunions de concertation ont déjà eu lieu. Elles ont débouché, fin juin 2007, sur le choix de l'équipe d'architectes pour la réalisation de l'émergence du complexe souterrain du Forum rénové.
Si la transformation du secteur des Halles n'est pas encore visible, en revanche, le paysage de l'espace public a été profondément remanié par les nouveaux partages de la chaussée sur les rues de Rivoli et le boulevard de Sébastopol, avec la réalisation de couloirs bus, vélos, taxis, protégés par un séparateur.

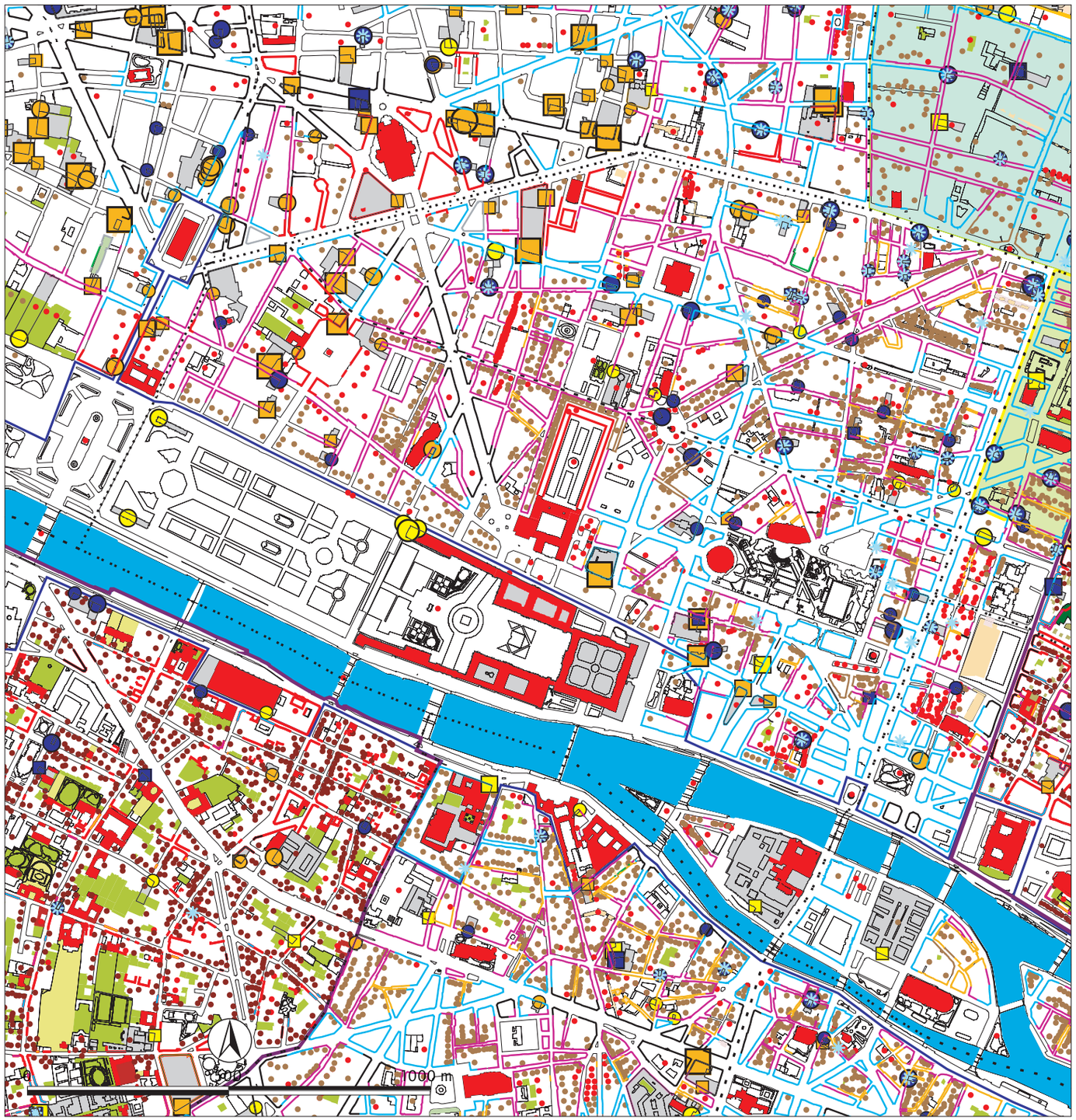

LES PROTECTIONS
Dispositions relevant du PLU de Paris
- protection des maisons et villas
- volumétrie à conserver
- espace vert à protéger
- emprise de construction basse
- espace à libérer
- espace libre protégé
- espace libre à végétaliser

Hauteur maximale des façades en mètres
- 5 m
- 7 m
- 10 m
- 12 m
- 15 m
- 18 m
- 20 m
- 23 m
- 25 m
- même hauteur
- Montmartre : hauteur spécifique
- bâtiment ou élément particulier protégé

Dispositions relevant de l'État
- bâtiment inscrit ou classé
- façade inscrite ou classée
- adresse ou parcelle contenant un arrêté de monument historique inscrit ou classé
- sol, cour protégé des PSMV
- terrain protégé des PSMV
- immeuble à conserver des PSMV
- Périmètre de sauvegarde et de mise en valeur – PSMV
- périmètre Unesco (patrimoine mondial)

LES TRANSFORMATIONS
Formes structurantes
- construction neuve
- réhabilitation
- dominante logements
- dominante activités
- dominante équipements

Surfaces en m²
- de 201 à 800
- de 801 à 5 000
- de 5 001 à 10 000
- de 10 001 à 30 245
- logement social de 2001 à 2006
- parcelles concernées par une opération

Nouveaux jardins
- création, extension, ouverture au public
- réhabilitation, réaménagement

Opérations d'aménagement
- ZAC
- autres secteurs
- couverture du périphérique

Opérations d'aménagement
- OPAH en cours
- GPRU – GPV – ORU
- QPV

Exemples

1

© Apur - J.-M. Schomburg

2

©Apur

3

© Apur - J.-M. Schomburg

4

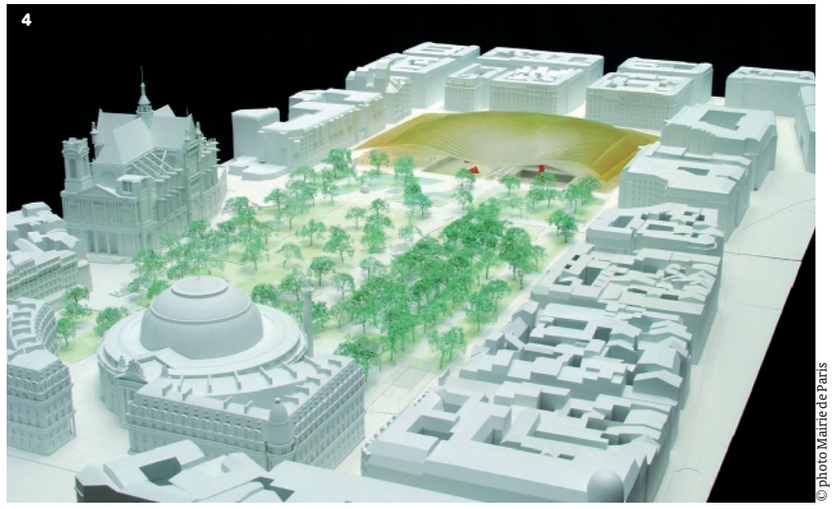

© photo Mairie de Paris

1 – Magasin et siège de Kenzo
Angle rues du Pont-Neuf et de la Monnaie, architecte : Jean-Jacques Ory.

2 – Ministère de la Culture
Rue Croix-des-Petits-Champs, architecte : Olivier Lahalle – 1960), réhabilitation 2000-2004, architecte : Francis Soler.

3 – Place Vendôme – Angle nord nord-ouest
Réhabilitation de l'ancien Crédit foncier.

4 – Rénovation du Forum des Halles
Projet lauréat, vue de la maquette en situation dans le nouveau parc, architectes : Patrick Berger, Jacques Anziutti, maquette : Alain Hugon, Thierry Martin

Densité et mixité

DENSITÉ DE SURFACES D'ACTIVITÉS
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface autre qu'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

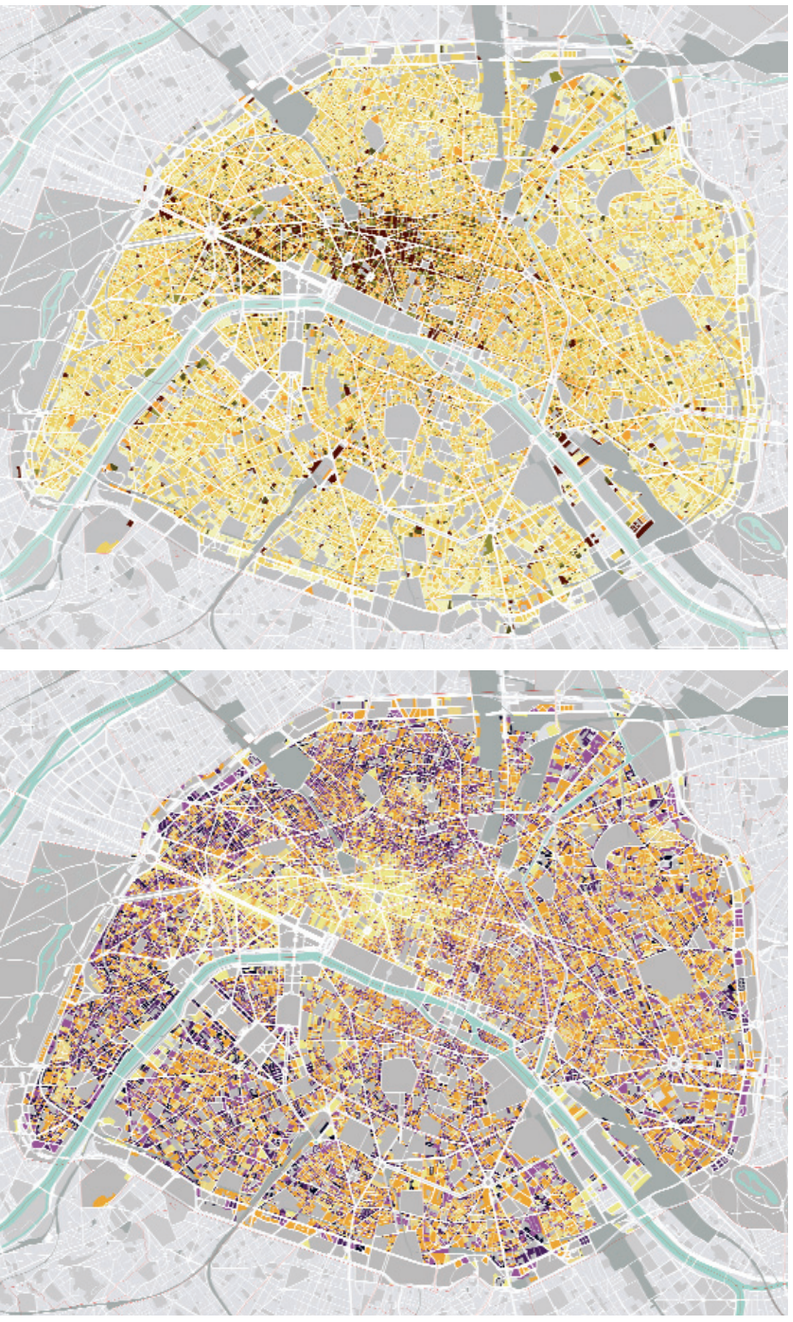

DENSITÉ DE SURFACES D'HABITATION
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface d'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

DENSITÉ

Le 1er arrondissement est un espace densément construit, entrecoupé de grandes respirations. Les densités bâties y sont toutes supérieures à 3, dépassant les valeurs réglementaires (COS 3). Le bâti ancien, très majoritaire, est ici synonyme d'importantes concentrations.
Cependant, des nuances existent entre les très fortes densités bordant les grandes avenues haussmanniennes (avenue de l'Opéra, boulevard de Sébastopol, rue de Turbigo), ou celles des îlots proches de l'ancienne Samaritaine, et les densités moins élevées des tissus urbains plus anciens.
De même, les bâtiments du Palais de justice, de la Banque de France, de la Poste centrale de la rue du Louvre participent de la forte densité, alors que le jardin des Tuileries et les vastes espaces libres entourant le Louvre, le jardin du Palais-Royal et celui des Halles introduisent d'importantes aérations au sein de ces environnements denses.

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

Le 1er arrondissement se caractérise par une nette dominante de l'emploi à l'ouest et plus de mixité à l'est. Il apparaît en fait comme un espace de transition entre les arrondissements du Centre Ouest, 2e, 8e et 9e, voués à l'activité, et les quartiers plus habités de l'Est parisien.
À l'échelle de Paris, les fonctions de l'arrondissement sont dominées par les activités et l'emploi. L'arrondissement s'inscrit dans le quartier des affaires qui s'étend de la place de l'Étoile aux abords du quartier des Halles et des quais de la Seine au boulevard Haussmann, à la gare Saint-Lazare et à la rue de Châteaudun.

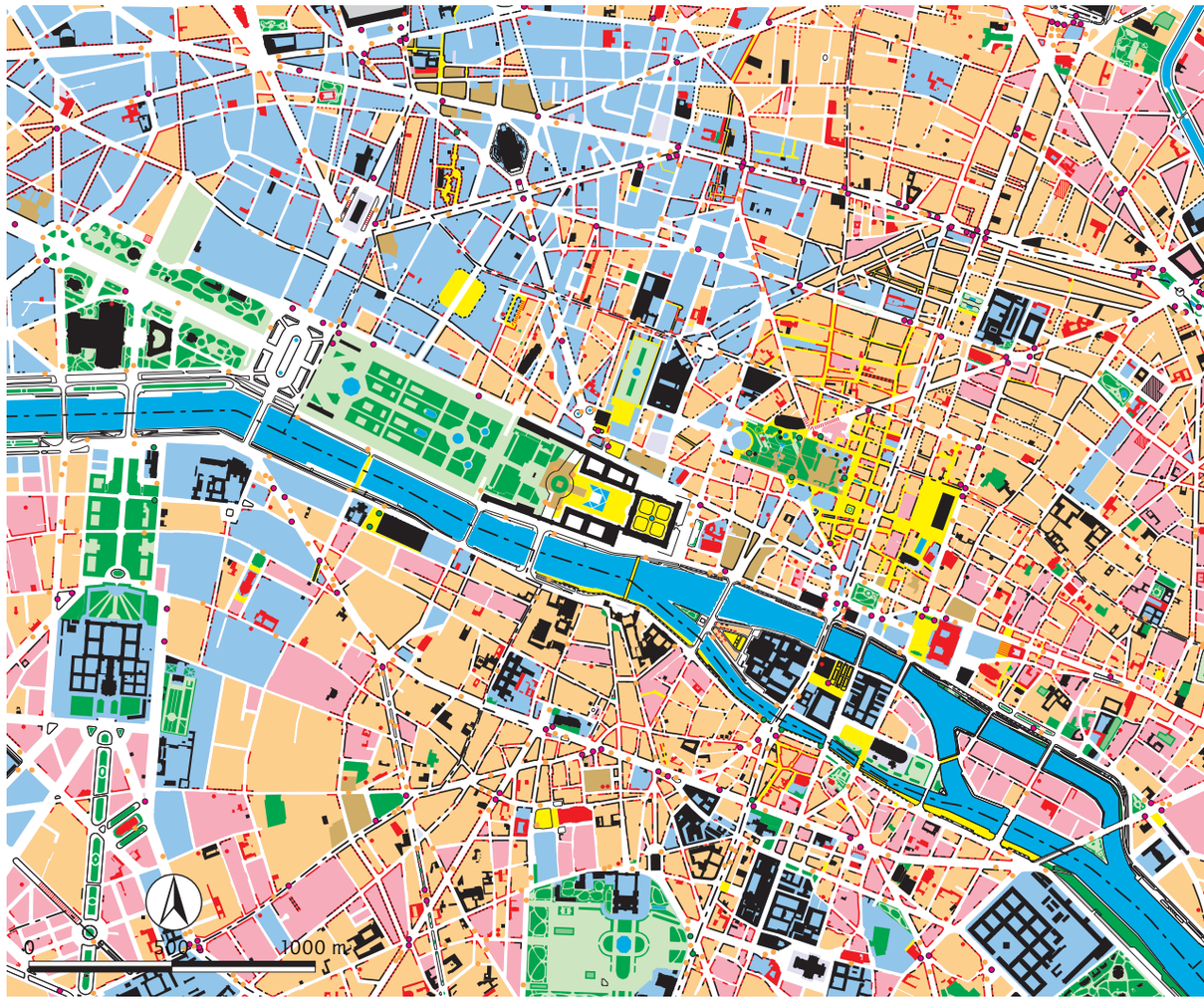

La prépondérance de l'emploi s'explique aisément pour cet arrondissement qui accueille des activités liées aux bureaux, aux grands équipements administratifs et culturels, et à des fonctions commerciales particulièrement développées (Les Halles, rues Saint-Honoré, de Rivoli…).
Des nuances importantes existent toutefois, perceptibles dans une traversée d'ouest en est. On trouve ainsi une dominante forte de l'emploi dans les quartiers de l'ouest, place Vendôme (bureaux) et Palais-Royal (institutions de l'État, Banque de France). Mais, au cœur de ce secteur, les alentours du marché Saint-Honoré et de la rue de Richelieu présentent un caractère de mixité affirmé, qui se prolonge dans le 2e arrondissement par les rues Sainte-Anne et Chabanais. Cette mixité est due à l'existence d'un tissu à vocation plus résidentielle, qui maintient un centre de vie locale avec ses petits commerces de quartier et ses équipements de proximité.
Le quartier des Halles présente également une plus grande diversité d'occupation. L'emploi domine dans les îlots bordant le boulevard de Sébastopol, où l'activité commerciale en rez-de-chaussée se prolonge souvent en étage par des bureaux. Il s'impose de même aux Halles, avec le centre commercial et ses équipements, et le long de la rue de Rivoli, où les activités commerciales sont particulièrement développées.
En revanche, les îlots bordant Les Halles ont un caractère mixte, et la vie locale s'organise principalement autour des pôles commerciaux de la rue Saint-Honoré (entre la rue du Pont-Neuf et la rue du Louvre) et de la rue Montorgueil.
Enfin, le quartier Saint-Germain-l'Auxerrois est essentiellement voué à l'activité, avec ses équipements culturels (Louvre, Tuileries, Théâtre du Châtelet…) et administratifs (mairie, Palais de justice) ainsi que ses commerces rue de Rivoli.

MIXITÉ ET VIE URBAINE

LES FONCTIONS DOMINANTES
- habitat
- occupation mixte
- emploi
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs
- axes routiers couverts

LES DÉPLACEMENTS
- arrêts de bus
- stations de métro
- stations de RER
- stations de tramway

LES SERVICES AUX HABITANTS
- équipements de niveau local
- équipements de niveau global
- jardins publics ou accessibles au public
- cimetières
- terrains de sport

LES ÉCHANGES
- linéaires commerciaux continus, discontinus, de niveau local
- linéaires commerciaux et d'activités continus, discontinus, de niveau global
- linéaires d'activités mixtes
- galeries commerciales et grands magasins
- marchés couverts ou forains
- espaces piétonniers

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. Ainsi le 1er arrondissement présente, à l'image des autres arrondissements centraux, une forte demande moyenne en déplacements concentrée sur les équipements majeurs que représentent Les Halles et le Louvre.
Le secteur entre la place du Châtelet et la rue du Louvre se démarque en nombre de déplacements grâce à son exceptionnelle densité commerciale. À l'inverse, au nord de l'arrondissement, l'emploi est le principal motif de déplacement.
Avec 3 lignes de RER, 7 lignes de métro et 26 lignes de bus, le 1er arrondissement bénéficie d'une desserte et d'une accessibilité exceptionnelles, qui confèrent à cette zone, et en particulier au quartier des Halles, une véritable dimension régionale.
La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.
Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel…) ; il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République…).
Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.
Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.
Le réseau cyclable structurant est constitué par un itinéraire est-ouest (rue de Rivoli, quais de Seine) et nord-sud (boulevard de Sébastopol). L'aménagement de la rue Saint-Denis en réseau vert a également permis de faciliter les déplacements à vélo. Les pistes cyclables devraient s'étendre, notamment du nord au sud par l'avenue de l'Opéra et la rue Montmartre.
L'offre de stationnement deux roues (vélos et motos) s'est développée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 248 en 2001 à 753 à la fin 2005.
Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.

DEMANDE EN DÉPLACEMENTS

Nombre de déplacements générés par jour par maille de 200 m

La demande en déplacements a été calculée à partir de la densité de population et d'emploi, et de l'enquête BDCOM 2005 pour les commerces, calculs pondérés par les résultats de l'Enquête globale des transports (EGT) et complétés par la fréquentation des équipements et des sites touristiques.

- moins de 1 000
- de 1 001 à 4 000
- de 4 001 à 8 000
- de 8 001 à 12 000
- de 12 001 à 16 000
- de 16 001 à 20 000
- plus de 20 000

Sources : RGP, ERE 2000, BDCOM 2005 ; hôtels 2000, EGT, enquêtes Apur 2006

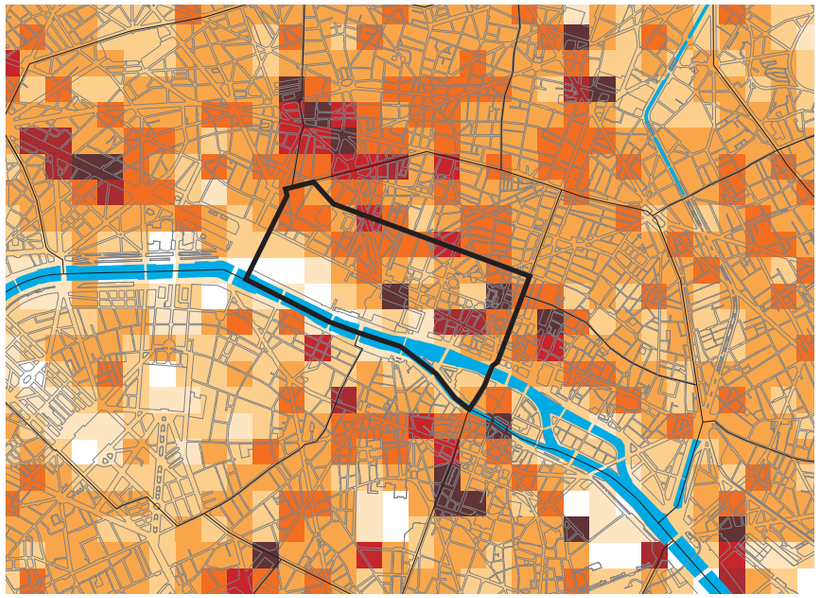

COUVERTURE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Couverture en cheminement réel (bus : 200 m, métro : 400 m, RER-SNCF : 500 m)

- couverture bus
- couverture métro et tramway
- couverture RER/SNCF
- couverture bus et métro
- couverture bus et RER/SNCF
- couverture métro et RER/SNCF
- couverture bus, métro et RER/SNCF

Sources : Apur, RATP, SNCF

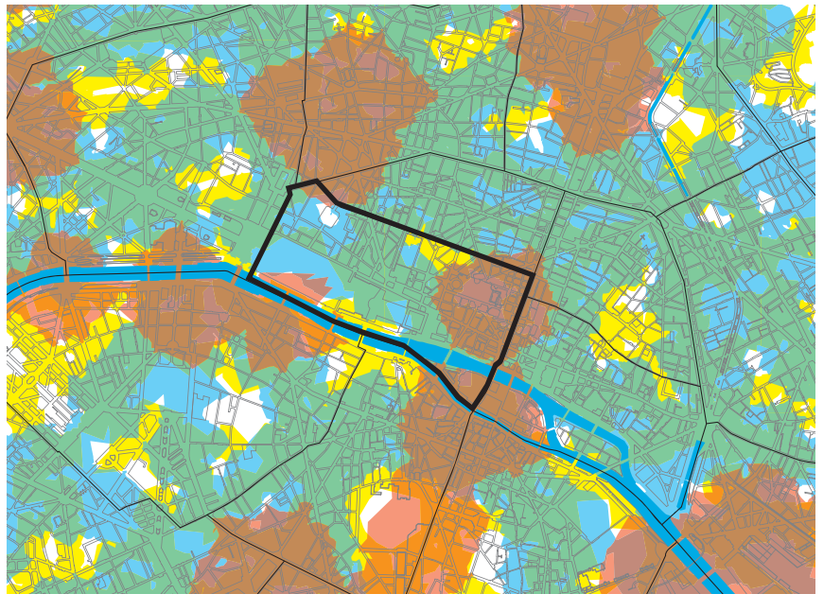

OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Nombre de sièges par hectare

- de 1 à 100
- de 101 à 500
- de 501 à 1 000
- plus de 1 000

Sources : Apur, EGT, RATP, SNCF 2006

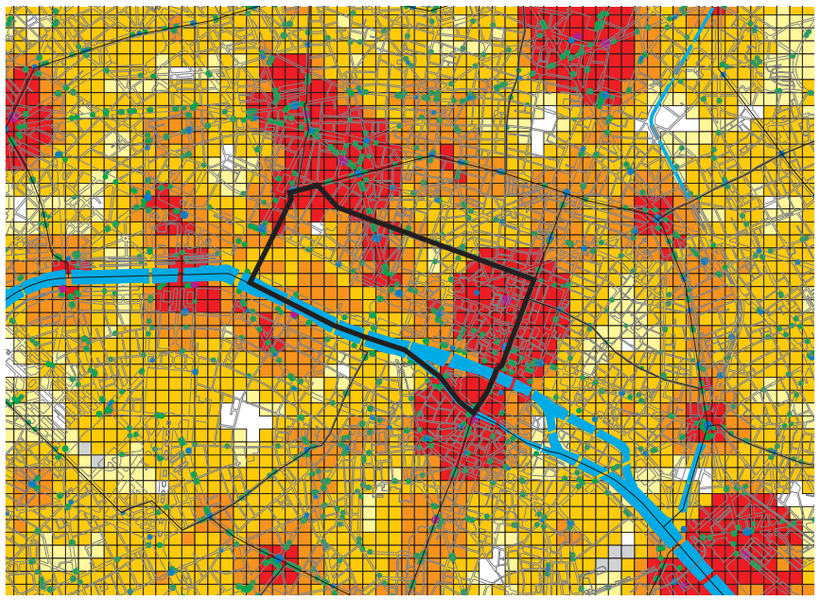

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- stations Vélib' fin 2007
- réseau cyclable existant en 2007
- réseau cyclable programmé ou proposé (SD, SDIC)
- points durs traités entre 2001 et début 2007
- points durs à traiter
- ligne de bus Mobilien
- principales promenades cyclables ou anneaux de vitesse existants
- autres promenades cyclables proposées

Sources : Apur, DVD, SDIC pour les départements 92, 93 et 94

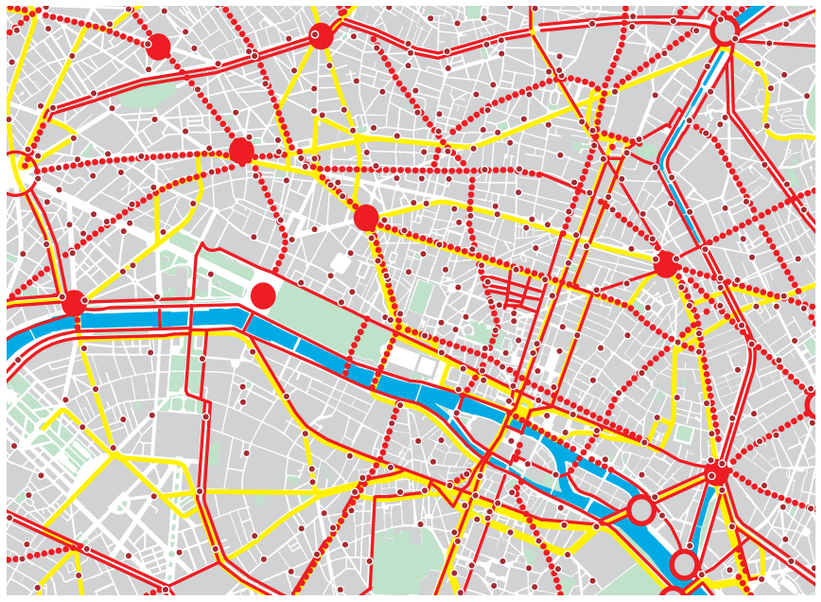

Déplacements

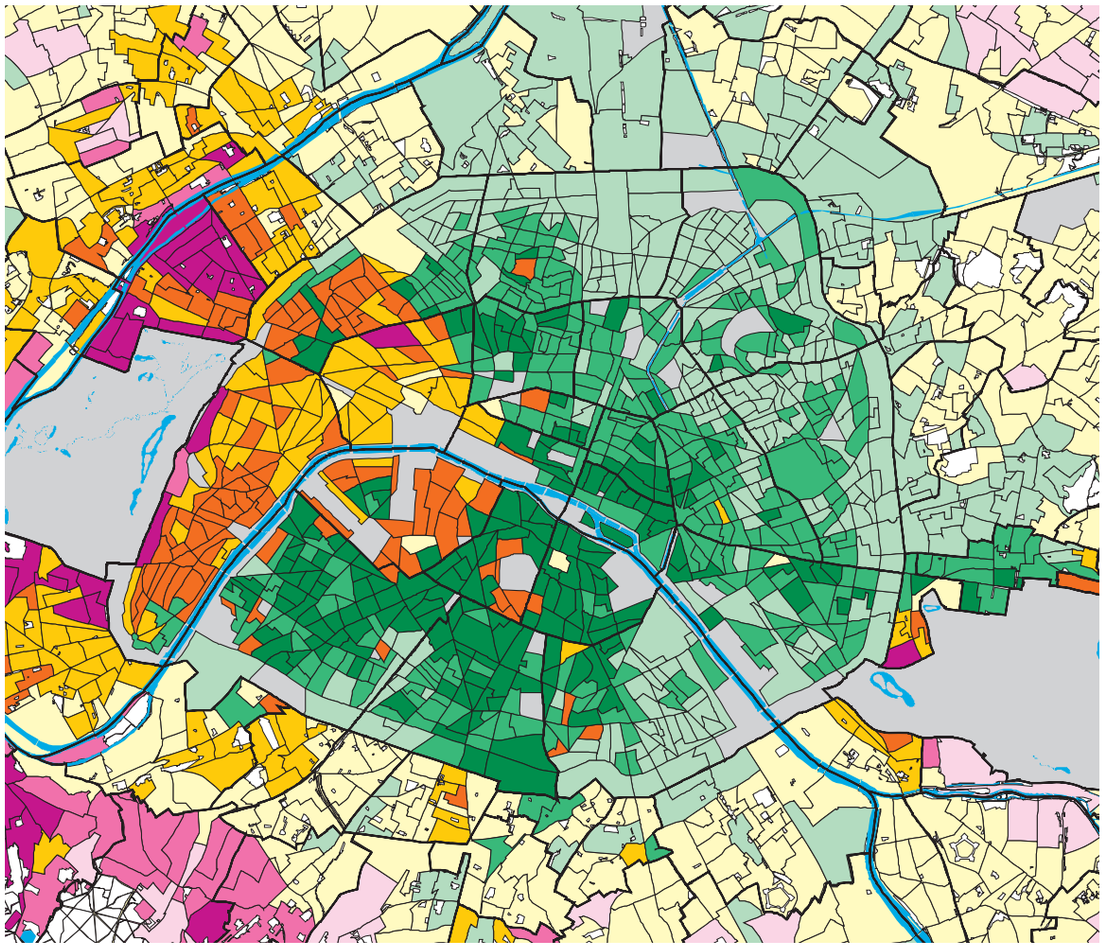

MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL, 1999
ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS AU LIEU DE RÉSIDENCE

Forte utilisation des transports en commun (≥60 %)
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation des transports en commun supérieure à celle de la voiture
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation de la voiture supérieure à celle des transports en commun
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

NB : la catégorie socioprofessionnelle dominante des actifs est déterminée par le rapport entre les employés et les ouvriers d'une part, et les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'autre part.

ÉMISSIONS JOURNALIÈRES DE NOx
en kg / km / jour en 2002
- > 24
- 20 à 24
- 16 à 20
- 12 à 16
- 8 à 12
- 4 à 8
- 0 à 4
- boulevard périphérique
- souterrains

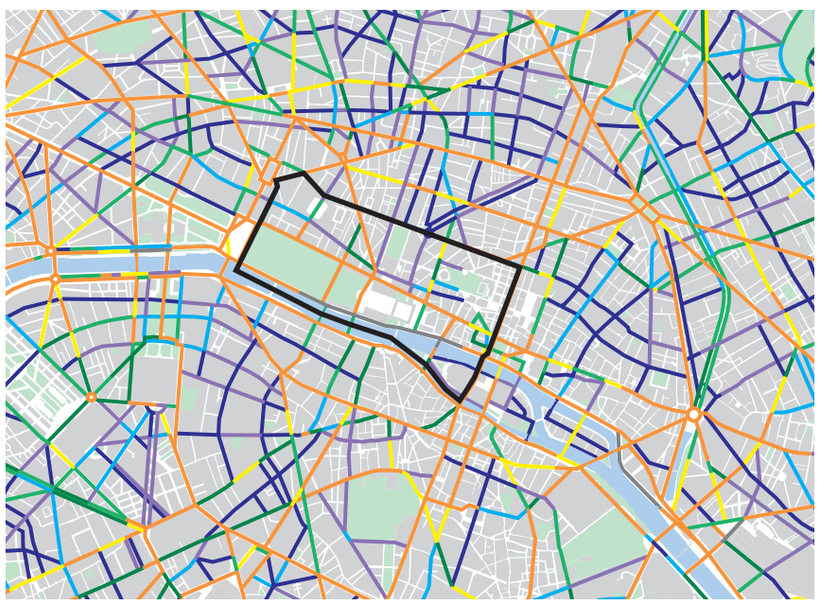

Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens, et en particulier ceux de l'arrondissement, utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7e, 8e et 16e arrondissements ou du sud du 17e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.

À Paris, seuls 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit. Le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le centre de la capitale, l'équipement en automobile est encore plus faible. Dans le 1er arrondissement, 34 % des ménages étaient équipés en automobile en 1999, ce qui correspond à 46 % de la population.

Depuis 2002, Paris hors boulevard périphérique a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (– 14,4 %)

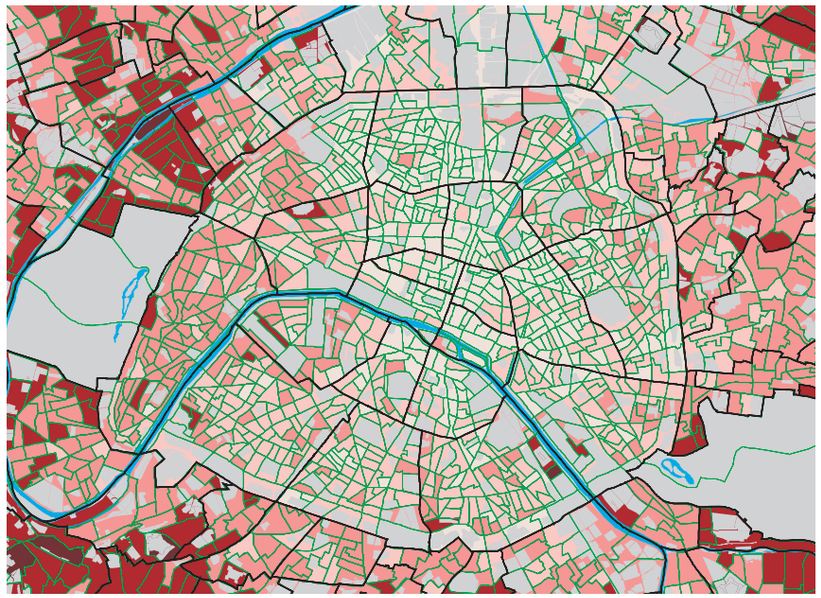

TAUX D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE, 1999
Part des ménages ayant une voiture ou plus dans l'ensemble des ménages
- plus de 85 %
- de 70 à 85 %
- de 55 à 70 %
- de 45 à 55 %
- moins de 45 %
- contour d'IRIS

Moyenne Paris + Petite couronne = 59,5 %
Moyenne Paris = 45 %
Les IRIS de moins de 20 ménages ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

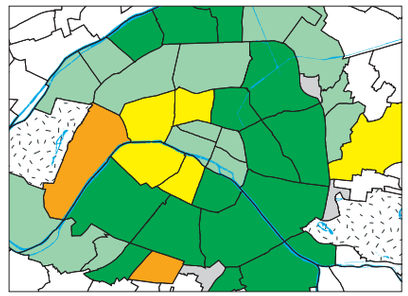

ÉVOLUTION 1999-2005 DU TAUX D'ÉQUIPEMENT EN VOITURE DES MÉNAGES
Baisse
- plus de 4 %
- de 1 à 4 %
- stable

Hausse
- de 1 à 4 %
- plus de 4 %

Moyenne Paris = – 3 %

Sources : Recensement général de la population 1999 - Insee
Enquêtes annuelles 2004 à 2006

Équipements

JARDINS

À Paris, la création de jardins publics et les difficultés liées aux disparités géographiques de l'offre demeurent des préoccupations majeures, malgré les améliorations apportées dans les dernières décennies. Ces améliorations ont été poursuivies depuis 2001 : 32 hectares de jardins ont été ouverts au public et de nouvelles règles mises en place pour protéger les espaces verts privés existants et développer la place du végétal sur les murs pignons, les façades, les toits-terrasses…

Le 1er arrondissement dispose de trois grands jardins : le jardin des Tuileries qui couvre une superficie de 280 000 m², soit un tiers de la surface de l'arrondissement, le jardin du Palais-Royal (21 000 m²) et le jardin des Halles (43 000 m²). Le square du Vert-Galant à l'extrémité ouest de l'île de la Cité complète de façon originale ces équipements. Avec une superficie totale de 353 000 m² , soit 21 m² d'espaces verts par habitant, le 1er arrondissement apparaît ainsi parmi les mieux dotés de la capitale. La rénovation complète et l'extension du jardin des Halles est à l'étude.

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître, de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants.

Dans le 1er arrondissement, le constat fait en 2001 montrait une répartition géographique des équipements pour la petite enfance assez équilibrée au regard des densités de population. Les 3 crèches et la halte-garderie, qui offrent une capacité totale de 209 places, sont situées dans le quartier des Halles et rue Saint-Roch, où les densités sont les plus fortes. La desserte a été renforcée avec l'ouverture en 2001 d'une halte-garderie municipale de 25 places, rue des Prouvaires, près du jardin des Halles.

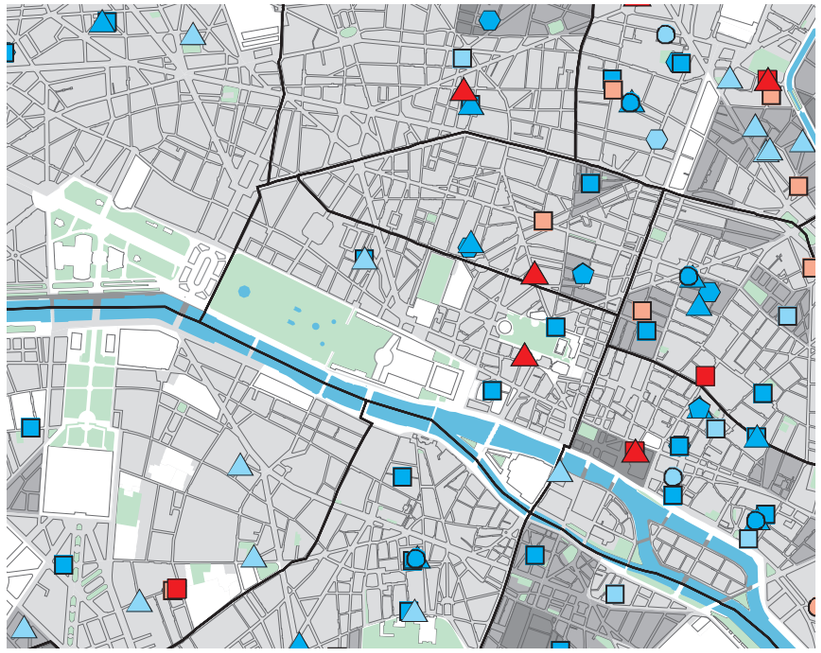

ÉQUIPEMENTS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Type d'équipement

- crèche collective
- crèche familiale, halte-crèche, crèche parentale
- halte-garderie, jardin d'enfants, jardin maternel
- mini-crèche
- centre de Protection maternelle infantile (PMI)
- maison de l'enfance, relais information famille

Statut et date d'ouverture

	avant 2001	après 2001
Municipal		
Privé ou État		

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare

- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

ESPACES VERTS PUBLICS

espaces verts nouveaux ou réhabilités depuis 2001

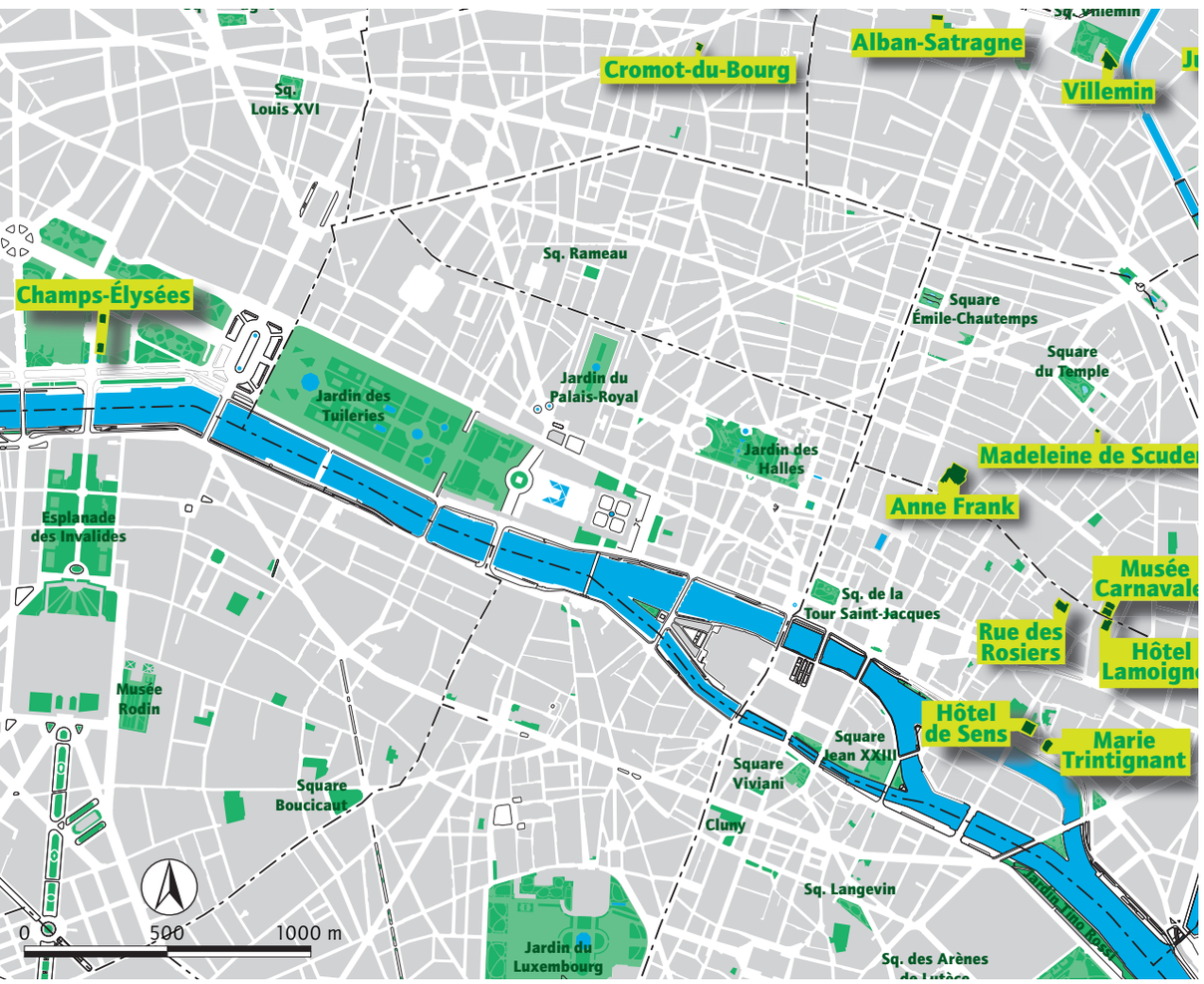

CULTURE

Paris est une capitale culturelle mondialement connue, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création.

Le 1er arrondissement bénéficie de la présence d'équipements culturels de grande renommée, au premier rang desquels le musée du Louvre mais aussi la Comédie-Française. On y dénombre un total de 10 musées, dont un municipal et un privé, les autres appartenant à l'État. Citons en particulier le musée de l'Orangerie – restauré entre 2003 et 2006 – et le Jeu de paume. Par ailleurs, le 1er possède 10 salles de spectacle et 6 théâtres, dont le Théâtre du Châtelet. Il faut également noter les 18 écrans du multiplex Ciné Cité des Halles. De plus, l'arrondissement bénéficie de la présence du conservatoire municipal Wolfgang Amadeus Mozart, commun aux quatre premiers arrondissements. Enfin, 2 bibliothèques municipales et 3 « Paris Ateliers » complètent ce dispositif. La bibliothèque du cinéma François-Truffaut devrait ouvrir ses portes fin 2008, dans le cadre de la rénovation du Forum des

© Apur - J.M. Schomburg

Maison des artistes
59, rue de Rivoli

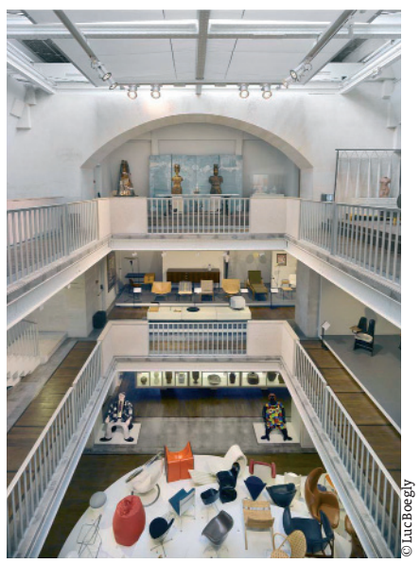

© Luc Boegly

Musée des Arts décoratifs (rénové)
Département moderne et contemporain

Équipements

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

TYPE D'ÉQUIPEMENT

Primaires
- maternelle
- élémentaire
- polyvalente
- hors Paris

Secondaires
- collège
- lycée
- enseignement adapté
- établissement privé hors contrat

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	primaire	secondaire	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

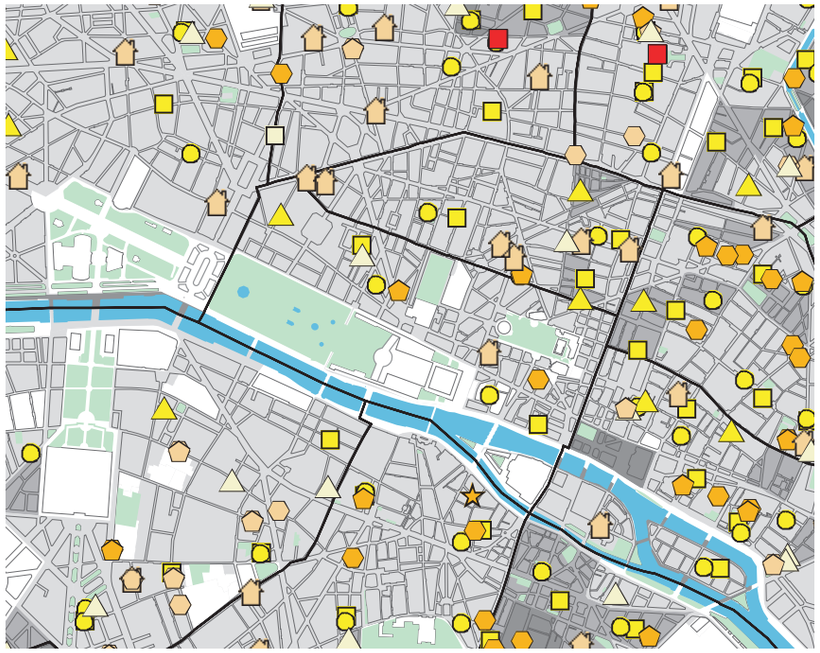

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Équipements sportifs de plein air
- stade
- terrain d'éducation physique (TEP) et multisports
- tennis, boulodrome, autres sports de plein air

Équipements sportifs couverts
- gymnase
- salle de sport, autres sports couverts
- piscine, bassin-école

Équipements en faveur des adolescents
- centre d'animation espace jeunes, centre social, antenne information, Centre d'information et d'orientation (CIO)

Équipements sportifs hors Paris
- équipement sportif

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	adolescents	sport	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573
Source : Apur 2007

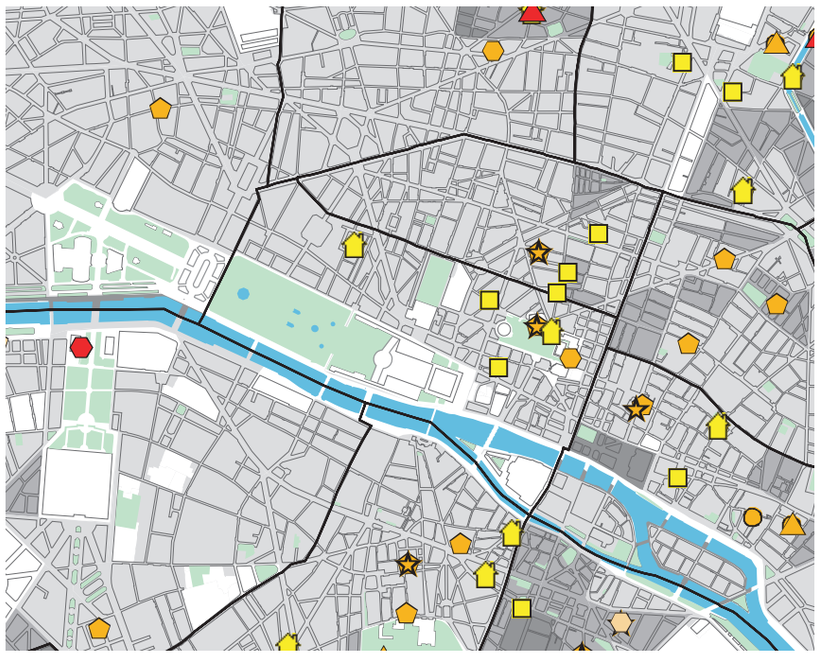

images aux Halles. Parmi les nouveautés figure aussi la rénovation du pavillon de Marsan, rue de Rivoli, qui a permis la réouverture du musée des Arts décoratifs fin 2004 et de la bibliothèque du musée en septembre 2006. Enfin, il faut mentionner l'acquisition par la Ville du 59, rue de Rivoli et son réaménagement en cours en Maison des artistes.

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer les établissements existants. Les équipements scolaires du 1er arrondissement sont répartis à l'image des équipements de la petite enfance. Les 2 écoles maternelles (12 classes) et les 3 écoles élémentaires (19 classes) sont situées essentiellement entre le secteur de la rue Saint-Roch et le quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois. En revanche, le quartier des Halles ne compte aucune école – les plus proches étant dans le 2e arrondissement –, mais il dispose du lycée professionnel Pierre-Lescot.

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, concernant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, notamment dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller…). Le centre sportif du Forum des Halles regroupe la plus large part des équipements sportifs du 1er arrondissement : une piscine, un gymnase et un centre d'animation culturelle. Un second centre a été créé lors de la rénovation du marché Saint-Honoré.

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions toutes particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier à la carence de logements étudiants dans la capitale, tandis qu'un programme visant à améliorer les conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient quant à elles de davantage de places d'accueil. La demande reste cependant très soutenue. En matière de structures d'accueil pour les personnes en difficulté, le 1er arrondissement possède un Espace solidarité insertion (ESI) et un point de distribution alimentaire. On y recense par ailleurs 7 hôtels meublés. Concernant les personnes âgées, l'arrondissement compte 2 résidences-appartements non médicalisées du Centre d'action sociale de la Ville de Paris CASVP (45 places) et un point d'accueil de jour.

SANTÉ

Les quatre premiers arrondissements de Paris sont, exception faite de l'Hôtel-Dieu, peu pourvus en équipements de santé. Le 1er arrondissement en possède toutefois 4 : la clinique chirurgicale du Louvre, l'hôpital Esquirol (rue de Rivoli), un cabinet médical de la Mairie de Paris et un centre de dépistage de la Croix-Rouge française.

Centralités

Au cœur du centre de la capitale, le 1er arrondissement s'affirme dans son ensemble comme un quartier de travail, d'achats, de sorties ou de passage, dont l'aire d'attraction est bien souvent métropolitaine, voire internationale. Il est d'ailleurs très bien desservi en transports en commun, par le métro, le RER et l'autobus, le pôle des Halles formant la première gare de trafic urbain à l'échelle européenne. Avec le Louvre, les jardins des Tuileries et du Palais-Royal, ainsi que plusieurs ensembles de boutiques de prestige aux abords de la place Vendôme et de l'avenue de l'Opéra, le 1er arrondissement est extrêmement touristique. À cela s'ajoutent, dans toute la partie est, le pôle d'animation majeur des Halles et, vers la Seine, un ensemble de grandes enseignes, qui s'étendent le long de la rue de Rivoli et sont aussi d'échelle métropolitaine. Le boulevard de la Madeleine, à l'ouest, accueille des moyennes surfaces liées à l'habillement, dont le centre commercial Les Trois Quartiers reste un des symboles. La juxtaposition de services d'envergure est aussi particulièrement marquée ; citons le Palais de justice sur l'île de la Cité ; le ministère de la Justice et la Cour des comptes dans le quartier place Vendôme ; le Conseil d'État, le ministère de la Culture, la Banque de France et le Conseil constitutionnel à proximité de la place du Palais-Royal. À cette échelle, les regroupements d'équipements constituent d'importants pôles. Les Halles réunissent ainsi le Forum des images, l'auditorium des Halles, des cinémas, la Maison de la poésie et le Pavillon des Arts. Les musées sont présents sur l'île de la Cité (la Sainte-Chapelle et la Conciergerie) et dans le complexe Louvre-Tuileries. Les théâtres sont groupés en deux sites, au Châtelet, et au Palais-Royal, avec le théâtre éponyme et la Comédie-Française. Les quais du Louvre et de la Mégisserie forment enfin un lieu pittoresque, avec les animaleries et les pépiniéristes sur la rive nord et les bouquinistes sur les quais, dont l'attrait est reconnu.

À l'échelle plus locale, le commerce alimentaire et quotidien trouve toujours sa place et certaines voies anciennes définissent des centres de quartiers : rue Montorgueil, rue Saint-Honoré entre les rues du Roule et de l'Oratoire ; rue Coquillière entre les rues du Louvre et Croix-des-Petits-Champs ; rue des Petits-Champs entre la rue de Richelieu et l'avenue de l'Opéra ; rues du Vingt-Neuf-Juillet, Saint-Roch et une petite portion de la rue Danielle-Casanova, autour de la place du marché Saint-Honoré. L'arrondissement comporte deux marchés de « plein vent » : le marché Saint-Honoré sur la place du même nom et celui des Halles à proximité de l'église Saint-Eustache.

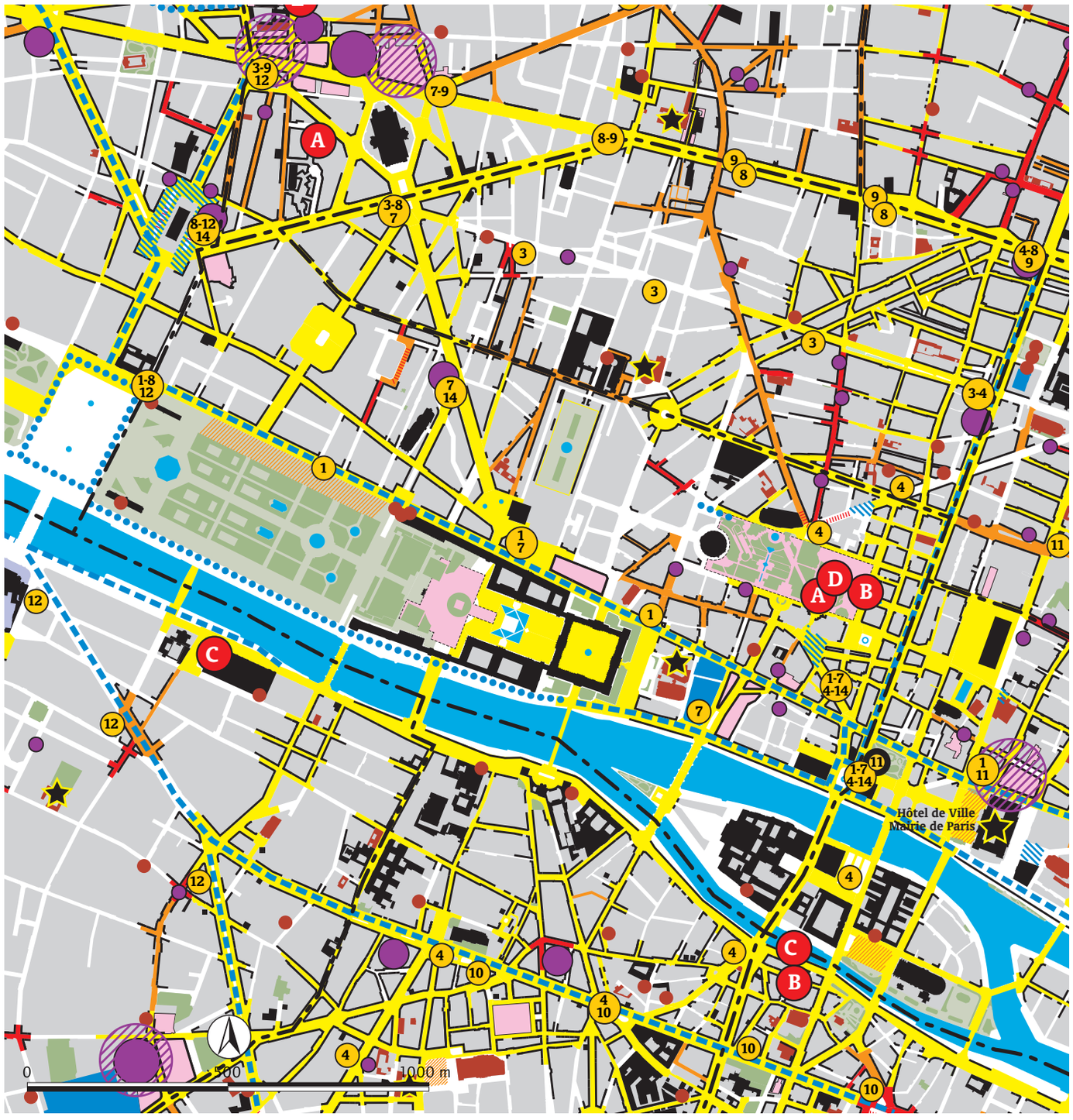

LES CENTRALITÉS
- locales
- mixtes
- globales

LES ÉQUIPEMENTS
- locaux
- globaux
- mairies

LES ANIMATIONS
- temporaires
- marchés

LES COMMERCES
- sur rue
- emprises commerciales
- grands magasins
  - + 10 000 m²
  - de 5 000 à 10 000 m²
- grandes surfaces alimentaires (hypermarchés, supermarchés et Monoprix)
  - + 5 000 m²
  - de 2 500 à 5 000 m²
  - de 1 000 à 2 500 m²
  - de 300 à 1 000 m²

LES DÉPLACEMENTS
- stations de métro et terminus de lignes
- stations de RER
- gares SNCF

LES DIFFICULTÉS DE FRANCHISSEMENT
- des voies
- des places
- limites infranchissables
- axes bruyants et/ou polluants
- espace public dégradé

LES LIEUX FERMÉS
- grandes parcelles
- commerces
- grandes emprises formant enclaves
- faisceaux ferroviaires

Sources : Contribution à l'élaboration du PADD, 2001, document Apur mise à jour décembre 2006

Transformations récentes ou en cours

Les équipements de quartier sont répartis de manière diffuse sur le territoire, à l'exception du Forum des Halles qui regroupe une médiathèque, un conservatoire de musique et des équipements sportifs (piscine, gymnase). Il en est de même pour l'animation commerciale, présente dans tout l'arrondissement, à l'exception de quelques lieux plus paisibles, comme la place Dauphine.

Les transformations les plus significatives de l'arrondissement s'inscrivent dans une dynamique qui conforte un caractère déjà bien affirmé. Ainsi, la rue de Rivoli poursuit sa mutation, avec l'arrivée toujours plus importante des grandes enseignes (Etam, Sephora, Kenzo…). Du boulevard de Sébastopol à la rue du Louvre, elle est en train de devenir un grand pôle d'équipements pour la personne, au détriment d'une certaine diversité. La fermeture de la Samaritaine a modifié le secteur des rues du Pont-Neuf et de la Monnaie, qui était auparavant très animé, avec des conséquences importantes pour les cafés et les restaurants situés à proximité.
L'opération « Paris-Plage », sur la voie sur berge rive droite, fermée à la circulation de mi-juillet à mi-août, constitue une manifestation désormais classique et très appréciée des Parisiens. Il en est de même de l'opération « Paris respire », les dimanches.
Du côté des institutions, deux musées d'intérêt international ont rouvert : l'Orangerie et le musée des Arts décoratifs. Les nouveaux bureaux du ministère de la Culture se sont installés aux Bons-Enfants. La Ville a par ailleurs racheté le « squat d'artistes » du 59, rue de Rivoli, afind'y aménager des locaux de travail pour les artistes et un lieu d'accueil pour le public.
Dans le même temps, plusieurs opérations ont contribué à améliorer la qualité de la vie locale. C'est le cas du quartier vert « Mairie », délimité par le quai de la Mégisserie, les rues du Pont-Neuf, Rivoli et des Halles, premier maillon du « réseau vert » qui doit relier dans l'avenir la place du Châtelet au bassin de la Villette. C'est le cas aussi de la requalification de l'espace public de la rue Jean-Jacques-Rousseau et de l'extension du secteur piétonnier des Halles sur le sud de la rue Saint-Denis et une partie de la rue des Lombards. Les deux marchés « de plein vent » qui ont été créés, l'un, Saint-Honoré, sur la place du même nom, et l'autre aux Halles, à proximité immédiate de l'église Saint-Eustache, concourent également à améliorer la vie des résidents. Dans le secteur des Halles, une maison « Roue libre » a été ouverte. Enfin, dans le cadre d'un nouveau partage de la chaussée au profit des « circulations douces » – autobus, taxis, vélos –, des couloirs protégés ont été aménagés rue de Rivoli et boulevard de Sébastopol.

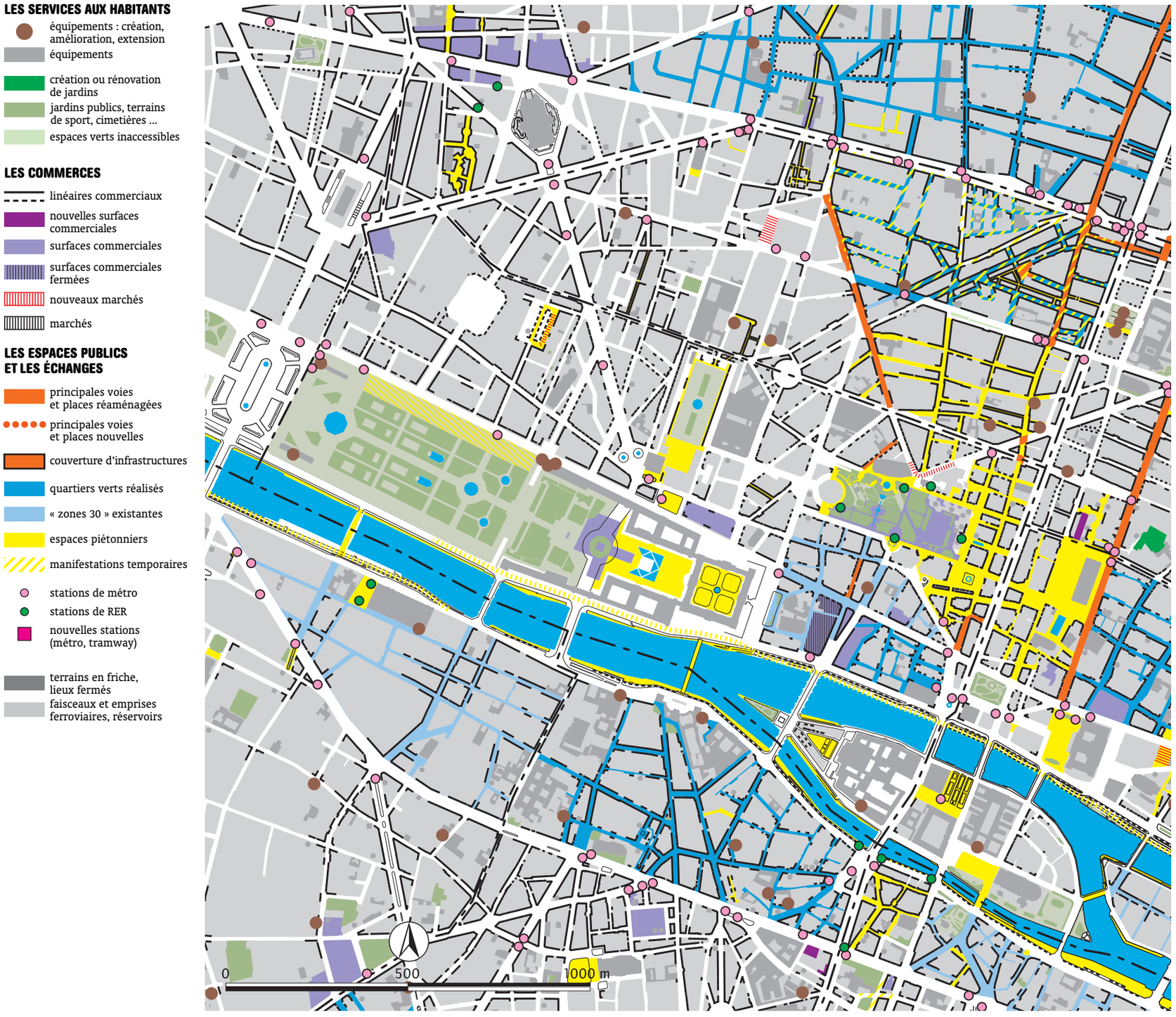

Exemples

1 – Aménagement rue Jean-Jacques-Rousseau

2 – Aménagement rue de Rivoli

3 – Aménagement boulevard de Sébastopol

4 – La Samaritaine en sommeil

5 – Marché Saint-Eustache

6 – Marché Saint-Honoré

7 – « Paris respire »

© Apur - J. M. Schomburg

© Apur - J. M. Schomburg

© Apur

© Apur - J. M. Schomburg

© Apur - J. M. Schomburg

© Apur - J. M. Schomburg

© Apur

Perspectives

ACTIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- terrains évolutifs
- territoires de projet

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

- tissu ancien fragile
- secteur à fort caractère patrimonial
- secteur de rénovation des années soixante
- GPRU, ZAC en cours
- CUCS
- opération à l'étude dans les communes riveraines
- PLU
  - emplacement réservé pour logement social
  - emplacement réservé pour équipement
  - emplacement réservé pour espaces verts
- autres équipement nouveaux
- reconversion de bâtiments remarquables
- sites logistiques urbains

Règlements particuliers

- PSMV en révision

REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS

- espaces majeurs
- espaces publics
- nouvelles voies
- liaisons à créer ou à conforter

DÉPLACEMENTS

- navette fluviale
- métro
- RER
- tramway
- Projets, prolongement

TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES

- amélioration de l'insertion du périphérique
- restructuration d'ouvrage
- couvertures
- restructuration d'échangeur

- renforcement du potentiel végétal
- renforcement du logement social
- aménager la petite ceinture
- promenade piétonne
- requalification d'espaces de jardins et de bois
- création de jardins publics et de bois
- renforcement de la ceinture verte
- requalification des berges ou des quais
- mairie

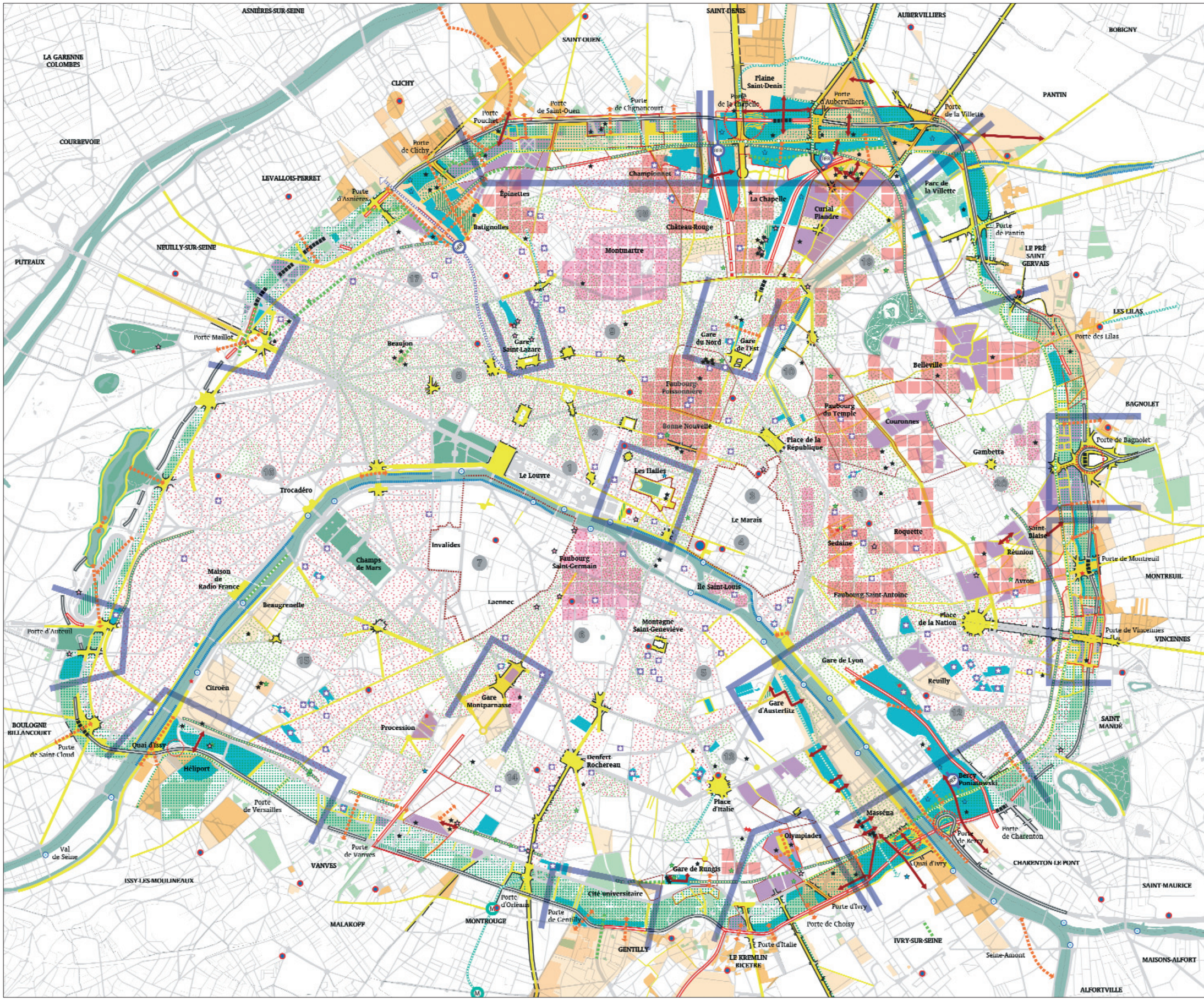

Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE

La grande affaire du 1er arrondissement sera bien évidemment la réalisation effective du projet des Halles, centre d'échanges majeur au cœur de la région, dont les principales dispositions sont aujourd'hui fixées : rénovation du nouveau jardin et amélioration des espaces publics riverains ; réalisation de la « canopée » avec ses équipements culturels et commerciaux en sursol du Forum rénové ; nouveaux accès à la salle d'échanges, elle-même rénovée ; suppression du transit nord-sud dans la voirie souterraine ; fermeture de plusieurs trémies et intégration d'un espace logistique ferroviaire pour les marchandises.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Autour du projet de restructuration et de revitalisation des Halles se grefferont de multiples centralités et points d'intérêts dont le réaménagement devra être suivi avec attention pour en maîtriser les effets vis-à-vis de la vie locale : centralité du « patrimoine mondial » en rives de Seine autour du Châtelet, au sud, centralité de quartier à Montorgueil, au nord, centralités culturelles, à l'est et à l'ouest, avec le quartier Beaubourg, le Marais et le quartier Louvre-Palais-Royal, sachant que la fréquentation du Louvre dépasse aujourd'hui 8 millions de visiteurs, faisant de ce dernier le « plus grand musée du monde ».

C'est en fait ce très vaste ensemble, auquel il faudrait associer la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol et les quais des Tuileries, qui formera, avec le Centre Pompidou, une des centralités les plus actives de la métropole parisienne.

À côté de ces facteurs très positifs, des interrogations lourdes demeurent toutefois sur l'avenir de grands équipements de l'arrondissement. C'est le cas de l'ancien magasin de la Samaritaine, dont le devenir est incertain à l'heure où sont publiées ces lignes, même si sa vocation commerciale est aujourd'hui protégée par le PLU. C'est le cas aussi de la grande Poste de la rue du Louvre, dont une partie pourrait être libérée pour accueillir notamment des commerces, mais aussi une garde d'enfants compte tenu de la rareté des opportunités foncières.

LES AUTRES REQUALIFICATIONS D'ESPACES PUBLICS

Plusieurs espaces publics pourraient mériter d'être requalifiés ou profondément remaniés :

- en liaison avec le 2e arrondissement, l'avenue de l'Opéra et la place André-Malraux ;
- la place du Châtelet et la place de la Victoire ;
- entre le Louvre et l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, la rue de l'Amiral-de-Coligny avec, par exemple, un nouveau jardin public d'esprit classique devant la colonnade de Perrault, composé de pelouses et haies taillées, à l'image des jardins privés de l'Infante et de l'Oratoire.

La mise en valeur de la Seine s'organisera à l'avenir autour d'une diversification des usages : transport de marchandises et de personnes, tourisme fluvial, continuités piétonnes et cyclistes. Dans le cadre du projet de transport de passagers réguliers, deux escales sont ainsi proposées : l'une face au Louvre et l'autre près de la passerelle des Arts. Dans une démarche plus large, la reconquête progressive des voies sur berges a été évoquée, parallèlement à un renforcement de l'offre de transport et à une baisse maîtrisée de la circulation dans Paris, notamment sur cet itinéraire. Dans cet esprit, pourrait être imaginé, sur le quai des Tuileries du 1er arrondissement, un passage piéton protégé au droit de la passerelle Léopold-Senghor, facilitant les liaisons entre le jardin et les bords de Seine.

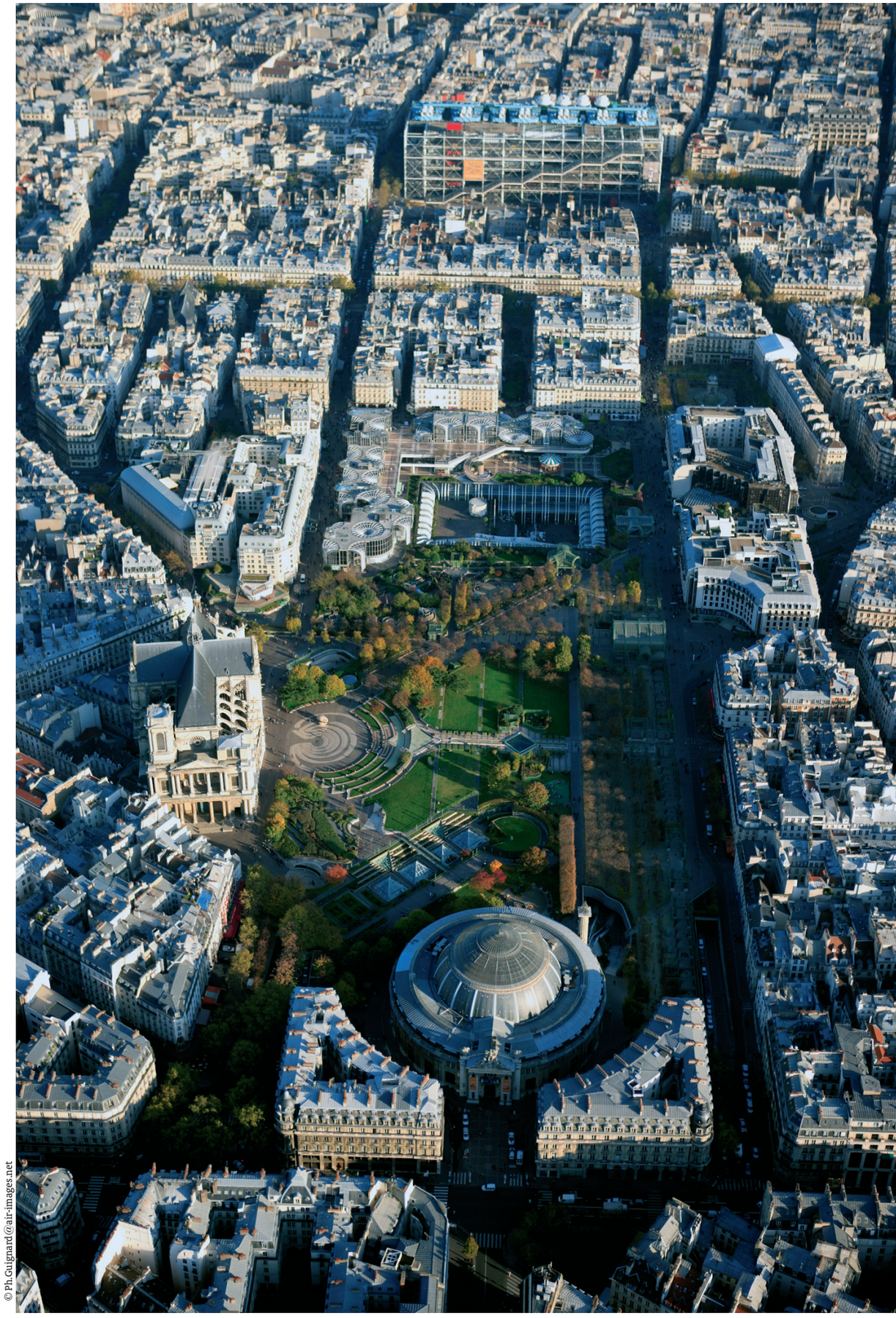

© Ph.Guignard/@air-images.net

Les halles, vue aérienne – L'Église Saint-Eustache, la Bourse de commerce et le jardin des Halles, la rue du Louvre. Le quartier Sébastopol et le Centre Pompidou en arrière-plan.

Perspectives

© Seura - D'ici là, Claire Trapenard

© Perspective : Studiosezz avec la participation d'Ida Tursic et W. Mille

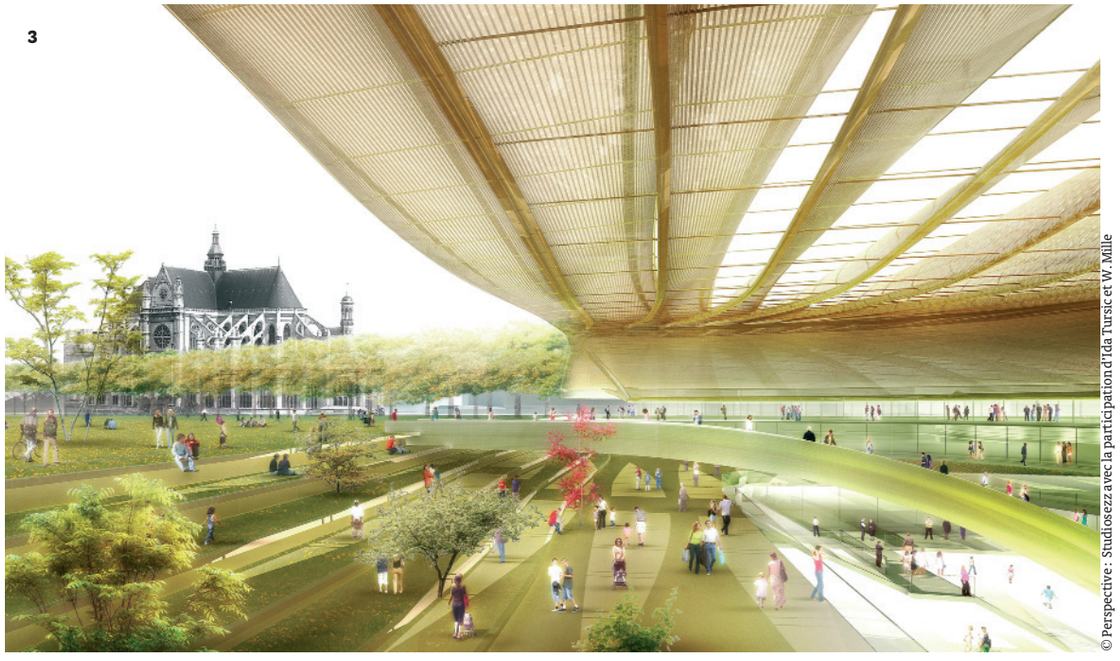

© Perspective : Studiosezz avec la participation d'Ida Tursic et W. Mille

© Apur

© Apur - J.M. Schomburg

© Apur

1 – Jardin des Halles - la prairie
Equipe Seura/David Mangin, Philippe Raguin paysagiste

2-3 – Canopée des Halles - Perspective de nuit et de jour
© Projet : Patrick Berger et Jacques Anziutti, architectes, assistés de Mathieu Mercuriali, architecte assistant, chef de projet

4 – Esplanade du Louvre
Le long de la rue de l'Amiral-de-Coligny

5 – La rue de Rivoli et la Samaritaine

6 – La Poste
48, rue du Louvre

7 – Le port des Tuileries et ses bateauxlogements

© Apur